

SCEAUX

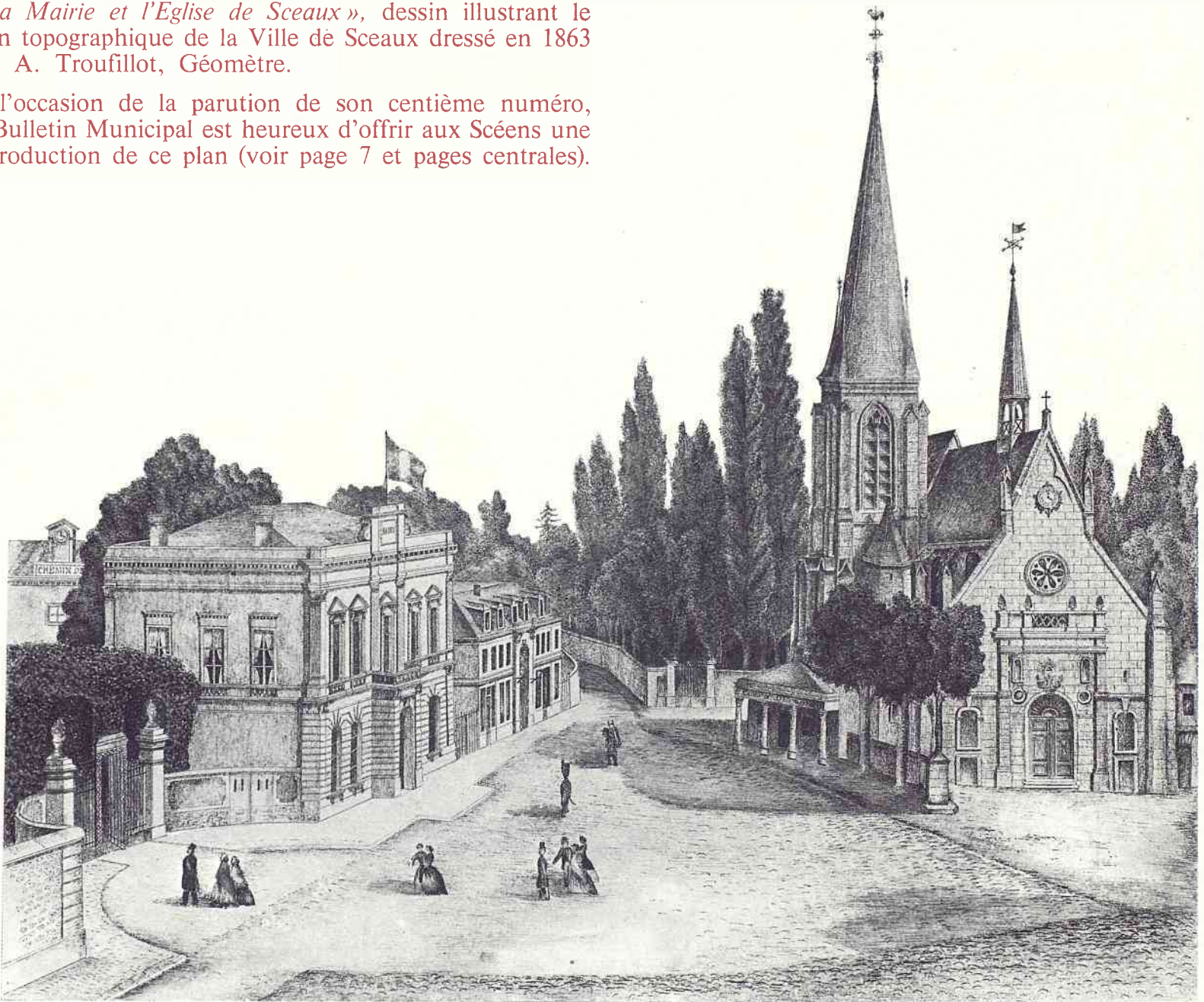
bulletin municipal d'information

OCTOBRE 1980

n° 100

« La Mairie et l'Église de Sceaux », dessin illustrant le plan topographique de la Ville de Sceaux dressé en 1863 par A. Troufflot, Géomètre.

A l'occasion de la parution de son centième numéro, le Bulletin Municipal est heureux d'offrir aux Scéens une reproduction de ce plan (voir page 7 et pages centrales).



Pages 4, 5 et 6, le dossier du mois

**100 NUMÉROS DU BULLETIN MUNICIPAL
20 ANS DE VIE LOCALE**

LES SCÉENS

État civil

Période du 1^{er} août
au 30 septembre 1980

NAISSANCES

Géraldine, Jacqueline VARACAVOUDIN ● Magali, Maud, Marie BONTE ● Eloïse, Marie, Edwige RANJON ● Laure, Virginie HADIOUCHE ● Nancy, Isabelle GALTIER ● François Riant ● Vincent BUREAU ● Cyril, Patrick BLEVANUS ● Gildas, Christian, Marie AUDIC ● Isabelle, Claire BENARD ● Hélène, Thérèse, Noëlle, Marie HUON ● Raphaëlle, Marie, Émilie SAUVE ● Victoria, Élisabeth, Carolyne THERON ● Fabien LÉON ● Mikaël, Anthony COUPE ● Sébastien, Louis, Pascal CHAUVET ● Aurélie, Marie, Louise HOUILLON ● Youssef BAMHAMED ● Jérôme PICQ ● Sébastien, Thierry MARCHOIS ● Sarah, Maud SANJUAN ● David LUCHE ● Marie-Laure ARNOULD ● Émilie, Lucienne, Micheline BENARD ● Mohamed, Abd el Wahid EL MOCTAR ● Sébastien, Nicolas, Daniel CHAMAILLARD ● Olivier, Jean, Vincent TCHENG.

MARIAGES

Gérard, Louis, Léon BECQUIGNON et Maria, Isabel BALTAZAR FLORES ● Claude, Paul ROGNIN et Catherine, Suzanne FERRÉ ● Marc, Hubert, Adjanta TETTIRAVOU et Isabelle, Andrée, Raymonde, Fabienne, Françoise GECELE ● Isaak KALFON et Claire, Irène, Anne DESPREZ ● Philippe, Pierre, Robert JOLY et Marie-Pierre, Lucie MAYNADIER ● Daniel, Robert AUGUIN et Nadia GAZOU ● Daniel COMBONI et Françoise, Josette GIMBERT ● Gilles, Roland BOUQUET et Brigitte CALPENA-CERDA ● Christophe, Olivier, Simon MARTIN et Annick, Berthe DEROCHE ● Patrick, André, Roger LAINE et Martine, Catherine SABLON ● Renaud, Pierre, Augustin GIRARD et Isabelle, Sylvie, Espérance, Gabrielle CLAIRE ● Michel, Jean, Marie, Noël ROBERT et Béatrice, Jacqueline, Marie ROUSSELET-VINCENT ● Benoît, Jacques GILBERT et Catherine, Georgette, Hermine SIRIEIX ● Alain POU-MADE et Évelyne, Marie, Adèle RIGOT ● Frédéric, François, André FUMEX et Sylvie, Josette VANCOSTENOBLE ● Thierry RICHARD et Isabel RETAMOSA y MORCILLO ● Philippe, Jean BOULLA et Claire, Élisabeth, Marie MONCEAUX.

DÉCÈS

André, Pierre, Marcel ESCARBASSIÈRE ● Améline, Augustine HELIE, Veuve CRESCINI ● Jean, Émile NINO ● Marie, Jeanne COCHARD, Veuve MULLER ● Simone BELLEMERE, Épouse FOURNIER ● Émile, Léon, Gabriel, Marie MARTINE ● Marie TALEC ● Émilie, Marie THILL, Épouse SCHENCK ● Henri, Édouard ROGGE ● Marie, Émilie, Fernande JACQUES, Veuve GUEZARD ● Rosa BRATTER, Épouse KERN ● Louis, Nicolas, André SCHLEMMER ● Gerszon AGINSKI ● Jean, Louis MORET-BAILLY ● Augustine, Louise LAMY, Divorcée MOULARD ● Anastasie, Marie BROS, Veuve COQUERET ● Gustave, Raymond PIERRACHE ● Alfred, Adolphe RALLE ● Marie, Mélanie ZIEGELMEYER, Veuve MINNI ● Louis, François BAUM ● Rachel, Émilienne NIOT, Veuve JULIEN ● Joseph MONDRZAK ● René, Charles, Maximilien DRUART ● Henriette, Jeanne CUGNOZ, Veuve ROBERT ● Marie-Louise, Jeanne, Renée DONNART.

Personnes décédées en dehors de Sceaux, n'y étant pas domiciliées et inhumées au cimetière communal dans leur caveau de famille

Blanche POITEVIN, née ROULMANN, décédée le 13 août 1980 à Paris-15^e ● Geneviève CHAPUIS, décédée le 22 août 1980 à Paris-15^e ● Hermine MIZERY, née VESSERON, décédée le 24 août 1980 à Créteil (Val-de-Marne) ● Caroline LE MOIGN, née GEFFROY, décédée le 27 août 1980 à Paris-14^e ● Roger AKERMANN, décédé le 5 septembre 1980 à Fontenay-les-Briis (Essonne) ● Louis ARNAULT, décédé le 26 septembre 1980 à Arpajon (Essonne)

Nous apprenons avec tristesse le décès de M. Henri CRENON, père de Madeleine CRENON, tué pendant la libération de Paris, dont une rue de Sceaux porte le nom.

DES NOMS POUR DES RUES

Ce n'est pas d'une rue, mais d'un ensemble de rues dont je voudrais vous entretenir ce mois-ci : **les rues qui sont issues de la propriété Bertron** dite encore propriété de l'Amiral ; nous verrons pourquoi.

Imaginons Sceaux au XVIII^e siècle : un domaine princier, propriété depuis 1775 du duc de Penthièvre. À l'ouest du domaine, s'étend le village, essentiellement rassemblé sur la crête et sur le versant sud de la colline. Quelques propriétés privées cernent la partie bâtie et séparent le village des champs et des vignes. La plus grande appartient en 1782 à M. Muiron. Elle est limitée au nord par les Champs Girard (l'actuel boulevard Desgranges), à l'est par la rue de Fontenay, au sud par la rue Houdan et à l'ouest par la rue Sainte-Geneviève (actuelle rue du Maréchal-Joffre). La maison d'habitation est celle que nous voyons actuellement occupée par les services du Gaz de France. Nous ne savons pas grand chose de M. Muiron sinon qu'il a été Maire de Sceaux de 1816 à 1820 sous la Restauration. Le mari de sa petite-fille, Pauline de Saint-Julien, M. Lavit de Clauzel, l'avait précédé dans ces fonctions de 1812 à 1815. Il lui succéda de 1820 à 1822. À la mort de M. Muiron, M. et M^{me} Lavit de Clauzel vendent la propriété en 1822 à un gentilhomme russe, l'amiral Paul Tchitchagoff. Ce dernier, accusé dans son pays de ne pas avoir empêché la retraite des armées napoléoniennes sur la Bérézina, avait

préféré s'exiler. Il mourra à Paris le 11 septembre 1849, mais sera enterré dans le cimetière communal où il avait acheté une concession dès 1826. Néanmoins, il avait vendu sa propriété en 1842 à Adolphe Bertron. Curieux personnage qu'Adolphe Bertron ! Né en 1802 à la Flèche (Sarthe), ce riche « rentier » ainsi qu'il est qualifié sur son acte de décès, se prendra de passion pour la politique. Il se présente aux élections législatives, dans le département de la Seine en 1857, comme « *candidat humain, c'est-à-dire représentant non les idées d'un parti ou d'un pays, mais celles de l'humanité* », (cf la grande encyclopédie sous la direction de Berthelot, 1885-1902, 31 vol.). Il fera des tentatives jusqu'à sa mort. Très en avance sur son temps, il souhaitait voir élire des femmes au Sénat « *qui ne ferait rien de bon si on ne lui adjoignait l'élément féminin* ». Il sera conseiller municipal de Sceaux de 1878 à 1881.

Il avait fait construire en 1847 à l'angle sud-ouest de sa propriété, le bâtiment de la Sous-Préfecture (actuel Hôtel de Ville) qui ne sera acheté par le baron Haussmann au nom du département de la Seine, que le 14 avril 1864 ; la Sous-Préfecture y était installée depuis bientôt 20 ans. **(à suivre)**

Thérèse PILA
Bibliothécaire municipale



Façade sur les jardins du Château de l'Amiral, occupé par le Gaz de France, telle qu'on peut la voir de la rue de Fontenay.



MOINS D'IMPOTS demandez votre brochure **SERVICE 5000**
et notre réglette **DÉDUCTION-FISCALE 1980**

106, RUE HOUDAN · 92330 SCEAUX
TEL. 350. 68. 26

SOCIETE GENERALE des spécialistes
pour vous conseiller utilement

sommaire

Des Scéens à l'honneur

Médaille d'honneur du travail

M. GULDNER, Maire de Sceaux, a procédé le samedi 27 septembre 1980 à 11 heures à la remise officielle des diplômes de la Médaille d'honneur du travail à de nombreux Scéens appartenant aux promotions du 1^{er} janvier (liste publiée dans le B.M.I. n° 94, février 1980) et du 14 juillet (liste ci-dessous).



Or

M. André LEROY, 12, boulevard Desgranges
M. Robert MOREAU, 34, avenue Jean-Perrin.

Vermeil

Mme Lucette BARBIER, 7, rue Marc-Sangnier
M. Jacques BAUDET, 15, rue Jean-Giraudoux
Mme Odette BEAUDRY, 29, rue des Coudrais
M. Roger FERUGLIO, 10, rue Léon-Blum
M. René MANGEOT, 14, rue Léon-Blum
M. Pierre MICHEL, 4 ter, boulevard Desgranges
Mme Madeleine MULLER, 42, rue de Fontenay
M. Michel NOBLET, 23, rue Bertron
Mme Henriette TIRARD, 51, rue de Bagneux
Mme Jeannine VARNIER, 62, rue de la Marne.

Argent

M. Claude ARMANTIER, 32, avenue Jean-Perrin ●
M. Gilbert BAUJARD, 50, avenue Jean-Perrin ●
M. Michel BLOND, 22, rue Mozart ● M. Bernard BORDICHON, 24 B, rue Alain-Fournier ● M. Georges CHENUIL, 2, square d'Alsace ● M. Albert CLAUSS, 69, boulevard Desgranges ● M. André CLÉMENT, 47, rue Paul-Couderc ● M. Xavier COURTES, 13 C, allée d'Honneur ● M. Jacques COUSIN, 3, boulevard Colbert ● M. Georges DELMOTTE, 19, rue des Aulnes ● Mlle Mauricette GROSSAT, 30, rue des Écoles ● M. Georges JOLLES, 1, allée des Pins ● M. Robert LACHASSAGNE, 49, rue de Bagneux ● M. Michel LAULHE, 14, avenue Jean-Perrin ● Mme Claudine MANDON, 54, rue de la Marne ● M. René MEDER, 3, place du Général-de-Gaulle ● Mme Madeleine MULLER, 42, rue de Fontenay ● M. Jean OUVRY, 45, rue Paul-Couderc ● M. Jean PAULIN, 19, boulevard Colbert ● M. Antoine REBILLAT, 7, rue des Mésanges ● M. Michel THIAULT, 2, avenue du Président-Franklin-Roosevelt ● M. Albert TINTIGNAC, 14, rue de Bagneux ● M. Jean-Pierre TINTIGNAC, 7, allée Bernadotte ● M. Bernard VILAINE, 10, rue Émile-Morel.

Ordre national du Mérite agricole

Au grade de Commandeur

M. Léon PETIT, 31, allée de Trévis.

LES SCÉENS	2-3
<input type="checkbox"/> Etat civil	
<input type="checkbox"/> Des noms pour des rues	
<input type="checkbox"/> Des Scéens à l'honneur	
LE DOSSIER DU MOIS	4-5-6
<input type="checkbox"/> 100 numéros du Bulletin municipal : 20 ans de la vie locale - Voyage de nuit	
EDITORIAL	5-7
<input type="checkbox"/> Propos de rentrée	
TRADITION FÉLIBRÉENNE	9 à 13
<input type="checkbox"/> Célébration du Cent-cinquantième de la naissance de Frédéric Mistral à la 102 ^e Félibrée de Sceaux	
COURSES CYCLISTES	14-15
BAL DE SCEAUX	18
<input type="checkbox"/> Pour les Fêtes de Sceaux de 1981, les Scéens feront revivre le « Bal de Sceaux » décrit par Balzac	
FINANCES LOCALES	19
<input type="checkbox"/> Vos impôts locaux en 1980	
URBANISME	20
<input type="checkbox"/> Direction Départementale de l'Équipement : réception et information du public	
<input type="checkbox"/> Conseil architectural à Sceaux	
URBANISME - ÉQUIPEMENT	21
<input type="checkbox"/> Permis de construire	
<input type="checkbox"/> Des travaux dans la ville	
ENSEIGNEMENT	22 à 24
<input type="checkbox"/> L'enseignement primaire public à Sceaux	
<input type="checkbox"/> Bourses communales et départementales	
<input type="checkbox"/> Formation des adultes	
<input type="checkbox"/> Ouverture d'une antenne du Collège universitaire fontenaisien à Sceaux	
ASSOCIATIONS	25 à 28
COMMUNIQUÉS	29
PETITES ANNONCES	30
SERVICE DE GARDE DES MÉDECINS ET PHARMACIENS	31
A SCEAUX DU 1^{er} AU 30 NOVEMBRE	32

sceaux BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATION

N° 100 - Octobre 1980

21^e année

Directeur : Jean-Louis Oheix - Rédacteur en chef : Philippe Laurent

Secrétariat de rédaction : Françoise Millet, Catherine Hamelin

Publicité : Françoise Millet, Claudine Chauveau - Conception-Réalisation : Franck Deglane

Édité par la Société d'Édition du Bulletin Municipal d'Information de Sceaux - SEBMIS

Association déclarée régie par la loi du 1^{er} juillet 1901

122, rue Houdan (Hôtel de Ville), 92330 SCEAUX - ☎ 661.29.50, poste 360

Imprimerie « La Cootypographie », 6 bis, rue Denis-Papin, 92600 ASNIÈRES

Jean Billy coiffeur styliste

NOCTURNE LE JEUDI

106, rue Houdan - 92330 SCEAUX

Tél. 702.07.23

UN NOUVEAU MAGASIN

LA MERCERIE SCÉENNE

TOUTE LA MERCERIE ● OUVRAGE DE DAMES
BOUTONS ● PLISSÉS ● CEINTURES ● AMEUBLEMENT
ouverture le dimanche de 10 h 30 à 12 h 30 - fermé le lundi

passage Société Générale

106, rue Houdan - tél. 660.46.54

LE DOSSIER DU MOIS

100 NUMÉROS DU BULLETIN MUNICIPAL : 20 ANS DE VIE LOCALE

Voyage de nuit

Un numéro 100 a toujours quelque chose d'exceptionnel. C'est un symbole, en quelque sorte, qui nous invite à un retour sur le passé ; et tant mieux si, par endroits, au détour d'un bulletin, une légère amertume, nostalgie sans doute, se faufile à travers le plaisir de cette redécouverte ! Ce sera finalement la preuve, s'il en était besoin, que Sceaux est une ville, certes parfois coquette, mais toujours attachante. Fière de son passé, s'efforçant de répondre le mieux possible aux sollicitations du monde moderne, Sceaux n'est pas une de ces communes de banlieue anonymes et, pour tout dire, inhumaines. C'est peut-être pour cela qu'il y a pu y avoir... 100 numéros du bulletin municipal ! Et dans notre région, où la presse locale est étouffée par la proximité de la capitale, qui donc mieux que la collection des 100 bulletins municipaux peut nous raconter Sceaux ?

J'ai fait, en une nuit, un chemin de vingt années. Quelques milliers de pages tournées, avec précaution, beaucoup de curiosité surtout, et puis, peut-être un peu de vertige. Eh quoi ! Il s'est fait, en vingt ans tant de choses à Sceaux ; tant de fêtes, tant de spectacles, tant de travaux, tant de réflexions, tant d'activités, qui toutes sont là, sur le papier ! Tant de joies et de malheurs aussi chez les Scéens, qui tous sont là, dans cette rubrique de l'état civil aux petits caractères.

Certes, comme il a changé, ce bulletin en vingt ans ! Mais, à travers ses bouleversements qui, finalement, épousaient ceux de leur époque, subsiste un lien subtil, comme si la succession un à un des numéros avait construit quelque miroir où viendraient se refléter les choses de la vie de Sceaux.

Le numéro 1 était une simple feuille pliée en quatre, datée du 1^{er} trimestre 1960. Tiens, c'est l'année où j'apprenais à lire ! La coïncidence m'amuse, comme me font sourire les NF (nouveaux francs), les ROB du téléphone, les Panhard de Besombes... car il y avait déjà de la publicité : j'ai compté 40 annonceurs ! Et on parlait déjà de l'A 10 pour s'en inquiéter, sous cependant l'appellation plus agréable « d'autoroute du Sud-Ouest ». Ah j'oubliais : il est tout à fait « officiel », ce bulletin municipal !

Le BMO s'étoffe peu à peu : 8 pages au n° 1, 10 dès le n° 5, 12 au n° 8, 16 déjà au n° 10 (où l'on trouve une interview de... Pierre Bellemare !), 20 au n° 11 où l'on apprend que la « Société municipale des tambours et clairons » de Sceaux a été classée deuxième du Grand Prix des musiques de kiosque de la Ville de Paris en... 1962. Au n° 12, c'est Charles « Lolo » Berger, actuel président du Vélo Club Scéen, qui reçoit le challenge du raid Lyon/Mont Ventoux/Lyon (il s'agit de cyclisme bien sûr !).

Au fait, vous qui habitez Sceaux à l'époque, vous souvenez-vous d'avoir un jour acheté un exemplaire du bulletin municipal ? Non, bien sûr, puisqu'il a toujours été diffusé gratuitement à tous les foyers de la commune, malgré le prix de 0,25 NF qui apparaît en dernière page du n° 5 au n° 10 (sans doute pour des raisons administratives).

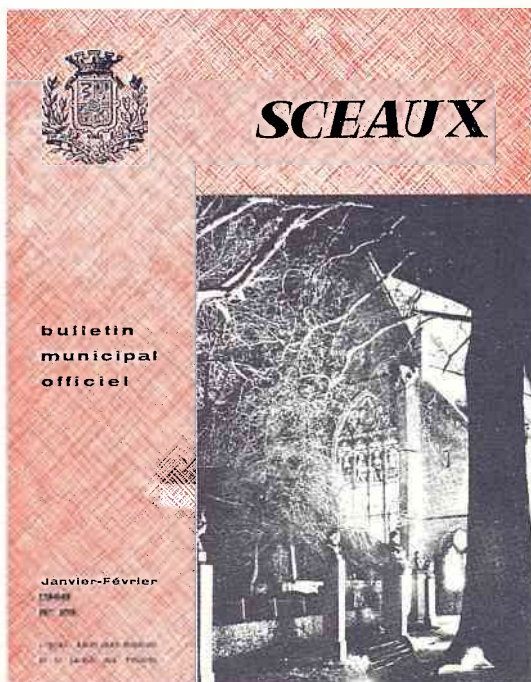
Dès le n° 16 (4^e trimestre 1963), le papier se glace et s'épaissit, les photos jouent des coïns et poussent le texte. Je ne résiste pas à la tentation de vous citer ce petit quatrain, déniché dans une colonne de publicité de ce n° 16 :

*Chiens de toutes races
Pour épargner Sceaux
Ne laissez de traces
Que dans les ruisseaux*

Puis la photo devient reine, et chasse le texte sur la première page... pendant que le grand canal empeste et que Sceaux, malgré cela, obtient le diplôme de propreté 1964. Le BMO, qui était paru avec une exemplaire

régularité tous les trimestres depuis 1960 devient bimestriel à son n° 18. C'est qu'il s'en passe des choses à Sceaux : la MJC connaît un succès considérable, on fête la 5000^e personne inscrite à la Bibliothèque municipale, les futurs Gémeaux se construisent...

Et c'est l'événement : un numéro spécial, supplément au n° 21 sur... l'autoroute du Sud-Ouest, dite également Paris-Chartres, surnommée dans les bureaux « A 10 ». On parle de la décision « inéluctable » du Gouvernement ! Il y a seize ans...



LIBRAIRIE
VOLTAIRE
112, RUE HODAN
SCEAUX
661-19-50

Librairie-Papeterie VOLTAIRE

CLASSIQUE - MODERNE
SCOLAIRE - ÉDITIONS D'ART
MUSIQUE - PARTITIONS FLÛTE
BUREAU - COMPTABLE - SCOLAIRE...

ouvert le LUNDI de 15 h à 19 h 30
Du MARDI au SAMEDI de 9 h à 12 h 30 et de 15 h à 19 h 30

112, rue Houdan - 92330 SCEAUX
Tél. 661.19.50

éditorial

Propos de rentrée

par E. GULDNER, Maire de Sceaux



Chers concitoyens,

Voici le 100^e numéro de notre Bulletin Municipal ! Je crains que vous ne vous rendiez pas bien compte de la somme de travail que représentent 100 numéros de ce bulletin rédigés par des bénévoles.

Comme le rappelle M. Philippe Laurent dans le plaisant article que vous lirez ci-contre, notre bulletin d'information a 20 ans : il a été lancé quelques mois après l'élection de l'équipe municipale qui m'a confié la charge de maire. En 1960, bien peu de communes françaises publiaient un bulletin d'information ! A l'occasion de cet anniversaire, je voudrais remercier en particulier les comités de rédaction successifs qui ont assumé la responsabilité de la collecte des informations, de la relecture des articles et de la rédaction de beaucoup d'entre eux, de la mise en page et de la correction des épreuves. Le premier de ces comités était dirigé par M. Michel Logan, alors maire adjoint chargé plus spécialement des relations avec les associations de la ville, dont je puis dire qu'il a été l'initiateur du bulletin, avec l'aide de M. Roger Jechoux, qui était déjà, à l'époque, chargé de la jeunesse et des sports et qui s'y connaît en imprimerie, ainsi que de feu le professeur Henri Watremez. Après les élections municipales de 1965, M. Jean Lesueur renforce le comité de rédaction. Après celles de 1971, M. Pierre Monceaux prit la relève de M. Logan, et la charge de la réalisation du bulletin fut assumée principalement par M. Jean-Louis Oheix et M^{me} Monique Philippart. La nouvelle équipe s'engageait à faire paraître au moins 5 bulletins par an ; on changea d'imprimeur et le bulletin devint plus épais et plus luxueux, tout en étant toujours largement financé par la publicité qu'acceptaient d'y faire des commerçants et artisans de Sceaux ainsi que quelques entreprises du voisinage.

En décembre 1973, le besoin d'information se faisant davantage sentir, notamment à cause des opérations d'urbanisme décidées par le conseil municipal, on fonde la Société d'Édition du Bulletin Municipal d'Information de Sceaux (SEBMIS) ; cette société est, en réalité, une association actuellement présidée par M. Oheix et composée principalement de conseillers municipaux ; elle assume entièrement la charge de l'édition du bulletin, y compris la régie de la publicité, et reçoit pour ce faire une subvention de la ville, car le bulletin est incontestablement un service public indispensable.

La dernière mutation de notre bulletin remonte à 1979 : pour le rendre plus actuel et plus utile, sa cadence de parution a été portée à 10 numéros par an. M. Oheix, devenu alors maire adjoint chargé des relations publiques et de l'information, en assumait tout naturellement – et très efficacement – la direction, activement secondé par M. Laurent, notre plus jeune conseiller municipal, et aidé désormais par quelques collaborateurs rémunérés.

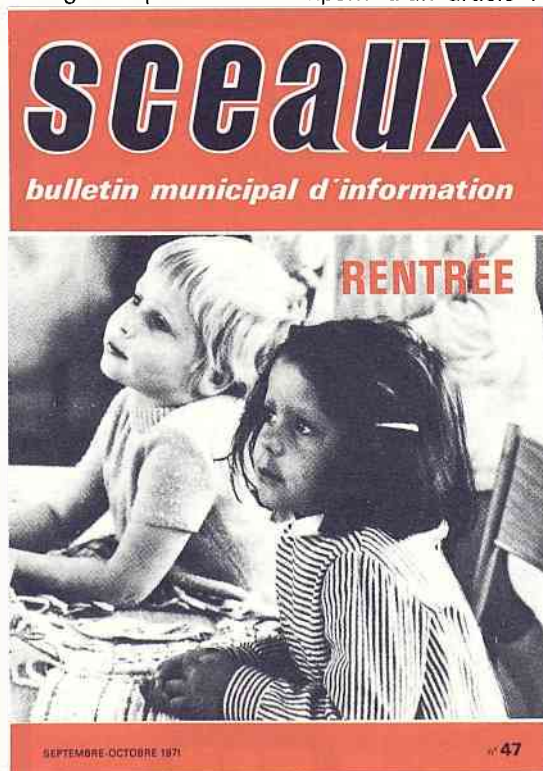
Il reste que la matière du bulletin continue à être fournie par les conseillers municipaux et, pour partie, par les services de la mairie, ainsi que par les associations locales.

Il est incontestable que ce bulletin est le moyen de communication par excellence entre les habitants et leurs représentants au conseil municipal et qu'il constitue un lien entre les membres de la communauté municipale. Il est d'autant plus nécessaire qu'il n'y a pas, dans la région parisienne, une presse régionale comme en province, couvrant toutes les localités et rendant compte au jour le jour des faits et gestes des autorités locales. Je ne puis que souhaiter que tous ceux d'entre vous qui reçoivent ce bulletin le lisent attentivement et qu'il vous incite à vous intéresser à la vie de notre cité, et à y participer.

det (Sceaux, cité félibréenne ! En 1967, on fêtait le centenaire de... la « *Coupo Santo* », hymne félibréen), Marie-Curie, le Château, les Blagis, le Jardin des Félibres. On parle toujours de l'A 10 qui, « *dans un avenir assez rapproché, traversera notre commune en plein cœur* » (n° 35, juin 1968). On se souvient de la Faïencerie de Sceaux et du Château des Imbergères. On inaugure la piscine, on se jumelle avec Royal Leamington Spa...

On chercherait en vain le n° 42 du BMO de Sceaux. Mais on trouvera deux n°s 41 ! Petite inattention du maquettiste... Dès ce n° 41 « *bis* », apparaissent les petites annonces (payantes pour les offres d'emploi). Nous sommes déjà en avril 1970. Dix ans de BMO ont passé, d'une évolution certaine mais progressive.

La « *révolution* » se produit au numéro 47 (septembre-octobre 1971). Le bulletin n'est plus « *officiel* », mais « *d'information* ». Et, comme pour l'affirmer, il s'enrichit d'un sommaire, que l'on attendait en vain depuis 46 numéros ! Il grandit un peu, de 2,7 centimètres en hauteur exactement ; on lui offre un nouveau graphisme pour son titre. Et c'est aussi dans ce numéro qu'un maire adjoint change de prénom le temps... d'un article !



Suite page 6

Suite page 7

DU 1^{er}
AU
30 NOVEMBRE

La Girafe de l'en



a le plaisir de vous annoncer qu'elle soldera tous ses articles en taille: 44, 42, 40, 38.

Un très grand choix de pantalons LA GIRAFE vous sera proposé

84, rue Houdan - Sceaux Tél. 702.53.34

Le Dossier du mois (suite)

La présentation du BMI ne changera plus jusqu'en avril 1979. On introduira simplement de nouveaux caractères, des points de couleur çà et là, et, dans certaines occasions, une couverture en quadrichromie. Ce fut le cas pour évoquer, au n° 51, le Bal de Sceaux, ou au n° 62, les nouvelles armes de la Ville. Entre temps on avait, et largement, sacrifié à l'urbanisme et à la circulation : un embouteillage rue piétonne (quand celle-ci ne l'était pas...) au n° 55, des minibus aux n° 58 et 59, un plan de Sceaux dans le « spécial urbanisme » du n° 60. Et puis, les résultats du sondage IFOP dans le n° 63, en novembre 74, sur l'aménagement de la ville.

Cinq fois l'an, le BMI se glisse dans les boîtes aux lettres : il raconte Sceaux : urbanisme – la grande question du moment – bien sûr, mais aussi fêtes, cross, impôts locaux, 11 novembre, minibus, vie des associations, expositions... En juin 1976, l'inauguration de la rue piétonne fait la « une » du BMI.. et du Figaro !

L'école maternelle des Blagis entre dans la vie de Sceaux au n° 78, juste un numéro après le Drapeau d'honneur du Conseil de l'Europe, et un numéro avant, le gymnase des Blagis. On inaugure beaucoup en 1977... Et on reparle urbanisme : Ilot Benoît, Vieux Sceaux, Charaire... Mais l'événement, ce devait être les fêtes du centenaire de la Félibrée de Sceaux, en juin 1978. Florian, au n° 82, nous invite à la découverte de cette belle tradition. Florian, que l'on quitte en buste au n° 82 pour le retrouver en médaille au n° 83...

SCEAUX

bulletin municipal d'information



Page 4. le dossier du mois
**LE BUDGET PRIMITIF 1979
DE LA COMMUNE**

APPEL

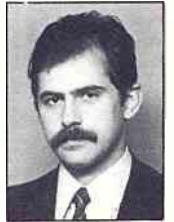
Si vous possédez un ou plusieurs exemplaires des numéros 3, 5, 6, 7, 10, 24, 30, 34, 40, 41, 44, 46, 89 du Bulletin municipal...

... et que vous ne souhaitez pas particulièrement les conserver, vous pouvez les remettre à la Mairie (Service des Relations publiques, 2^e étage); ce geste serait particulièrement apprécié, quelques exemplaires seulement de ces numéros existant encore dans les archives de la commune.

Mais déjà se prépare une autre révolution. Elle éclate au n° 86, d'avril 1979. Le BMI devient mensuel, grandit encore. D'aucuns ont regretté le « luxe » de l'ancienne formule. Un luxe dont la contrepartie était une quasi-impossibilité d'être « dans l'actualité ». Or, l'information municipale évolue : nous avons voulu précéder et annoncer l'événement et non plus en rendre compte ! Et, si j'avais un slogan à trouver pour notre BMI, je dirais : « Tous les mois, vous n'y cherchez pas une rubrique, vous la trouverez ! ». Le rythme mensuel, éprouvant, impitoyable, a été jusqu'à présent tenu.

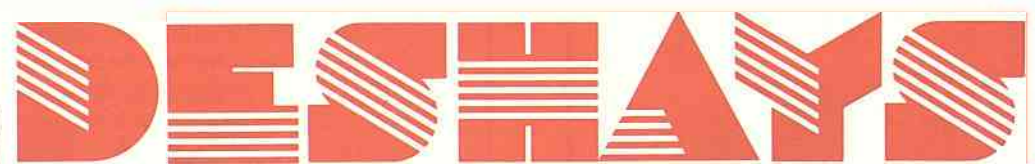
Et me voici au terme du voyage, à six heures du matin. Sur ma table, des pages pleines de notes. Une brochure « Histoire récente de Sceaux à travers son BMI » ? Pourquoi pas ! Je ne sais plus quel romancier journaliste écrivait : « L'entreprise même d'un journal procède d'une lutte contre l'écoulement du temps : il s'agit de fixer, d'éterniser l'éphémère en construisant cette digue de mots ».

Vous voulez faire ce voyage ? Le départ est à la Bibliothèque municipale qui possède la collection complète. L'arrivée aussi d'ailleurs. Mais je doute qu'on vous y permette le voyage de nuit !



Philippe LAURENT
Conseiller municipal
Rédacteur en chef du BMI

venez découvrir les dernières nouveautés de la rentrée à la LA CHAUSSERIE



place de l'église SCEAUX

SPECIAL TV



mêmes magasins à

ANTONY · CHÂTENAY · CHÂTILLON · GARE ST. LAZARE · GARE DU NORD

Éditorial (suite)

Ce numéro 100 paraît au début d'une nouvelle année scolaire, on pourrait dire tout simplement : au seuil d'une nouvelle année, car le calendrier scolaire rythme maintenant nos activités bien plus que le calendrier solaire. Or, cette « rentrée » ne s'effectue pas dans des conditions réjouissantes : nous subissons tous les effets des mésententes entre les puissances du monde, qui entretiennent la guerre économique, la guerre secrète (la recrudescence des actes de violence insensés n'est certainement pas spontanée) et, de plus en plus, la guerre par les armes ; nous avons tous à souffrir de l'évolution rapide des techniques et de l'inflation (dont l'une des causes essentielles est, incontestablement, l'accroissement excessif des dépenses publiques dans tous les pays et à tous les niveaux).

Certes, si nous comparons notre sort à celui de plus des 3/4 de l'humanité, nous ne devrions pas oser nous plaindre. Je reviens d'un voyage en Chine : le niveau de vie dans ce pays (qui a été civilisé plus de mille ans avant nous et qui compte maintenant un milliard d'habitants) est encore si bas, et les conditions de vie si difficiles (le logement est misérable et il n'y a pas de congés payés) qu'on ne peut s'empêcher d'avoir honte de notre désir effréné de mieux vivre. Et pourtant, les Chinois ne sont nullement moroses ; au contraire, ils sont animés d'un optimisme et d'un civisme extraordinaires. Le secret de leur esprit constructif est qu'ils ont conscience, d'une part, de revenir de loin et, d'autre part, d'appartenir à un très grand pays dont les possibilités sont illimitées et qui, grâce à leur travail acharné, ne cesse de progresser. On en vient à se demander si la cause profonde de la morosité des Français n'est pas qu'ils sentent que leur pays, par suite de l'évolution du monde, est devenu trop petit pour être en mesure de résoudre seul les immenses problèmes qui se posent à lui, tant dans les domaines économique et social, que dans ceux de la politique étrangère et de la défense.

Quoi qu'il en soit, il est certain qu'au niveau de la gestion municipale, nous ressentons durement les effets de l'inflation ; les prix, c'est-à-dire nos dépenses d'investissement et de fonctionnement, ont, en effet, augmenté beaucoup plus vite que les recettes municipales, ce qui a pour conséquence que nous sommes obligés d'étaler dans le temps des travaux nécessaires et des opérations opportunes, de retarder certains investissements à cause des dépenses de fonctionnement qu'elles entraîneraient, de plafonner rigoureusement les subventions versées à des associations dont nous souhaitons pourtant le développement, bref, d'être plus économes que jamais des deniers de la ville. C'est d'autant plus nécessaire que Sceaux est la commune où la part de la taxe professionnelle dans le produit des impôts locaux est la plus faible du département et, sans doute, de toute la région parisienne et où, par conséquent, l'essentiel des recettes fiscales locales provient de la taxe d'habitation et du foncier bâti, dont la charge est vivement ressentie par les citoyens.

Or, beaucoup de travaux et de réalisations s'avèrent indispensables. C'est ainsi qu'il faut très vite agrandir l'hôtel de ville et le commissariat de police dont les services ne peuvent plus fonctionner convenablement dans les locaux actuels. L'exécution du programme de réfection des chaussées et des trottoirs, ainsi que l'aménagement des sentiers ne doivent pas être interrompus. Nous voulons, au contraire, compléter ce programme par l'aménagement de cheminements pour les piétons, afin que ceux-ci puissent se rendre sans danger aux endroits où les appellent leurs occupations : écoles, services publics, marchés et commerces, etc... L'extension de la zone piétonne dans le vieux Sceaux, déjà subventionnée par la région, est aussi un « coup parti » qui ne peut plus être arrêté.

L'opération « îlot Charaire » se poursuit activement, bien qu'on ne puisse pas s'en rendre compte encore de l'extérieur. L'OCIL met au point le projet retenu à la suite du concours, en tenant compte des observations faites au vu de sa maquette. Il est nécessaire, aussi, de modifier un peu le programme de l'opération, d'une part, parce qu'après nouvelle étude, il paraît possible de regrouper dans l'îlot le centre de protection maternelle et infantile avec la nouvelle halte-garderie, d'autre part, parce que l'administration des PTT nous a écrit que, faute de crédits, elle renonçait finalement à la construction d'un nouveau bureau de poste à Sceaux ; nous étudions, en conséquence, la possibilité de construire, à la place, une nouvelle bibliothèque municipale, plus conforme aux normes que le petit château. Compte tenu de ces modifications, la demande de permis de construire devrait pouvoir être déposée par le « preneur » au mois de décembre. Parallèlement, il faudra poursuivre l'acquisition des propriétés comprises dans le périmètre de l'îlot.

Comme vous pouvez vous en apercevoir, en arpentant la rue des Imbergères, l'opération programmée d'amélioration de l'habitat lancée avec le concours de l'ARIM a bien progressé, en respectant parfaitement l'environnement. L'office municipal d'HLM, aidé par la ville, a donné l'exemple en acquérant un certain nombre de bâtiments vétustes pour y faire des logements confortables.

En ce qui concerne l'îlot Benoît, les études sont très avancées : la SCIC doit nous présenter incessamment le bilan financier de l'opération.

Le projet d'extension de la résidence-foyer pour personnes âgées des Imbergères a été approuvé par le conseil municipal le 28 juin ; sa réalisation est maintenant suspendue à l'avis favorable de la commission régionale des institutions sociales, qui conditionne l'obtention des subventions de l'État, de la région et de la caisse nationale d'assurance vieillesse.

Le conseil municipal a voté les crédits nécessaires pour la construction de deux courts de tennis à côté de la salle des sports des Clos Saint-Marcel, à la place de celui qui existe et qui est en mauvais état ; il a aussi décidé la plantation d'arbres et d'arbustes sur le pourtour du Jardin de la Ménagerie ; en outre, il a approuvé l'acquisition d'un autocar de 35 places dans le cadre du plan d'action prioritaire en faveur des personnes âgées, car qui servira aussi au transport des écoliers à la piscine, aux terrains de jeux, etc... Pour ces trois opérations, la ville bénéficie de subventions de l'État.

Plusieurs autres projets font l'objet d'études commandées à des organismes spécialisés ou à des architectes : l'aménagement de l'îlot Voltaire et de la place de Gaulle, la restructuration du groupe scolaire du Centre (qu'il faut adapter aux changements de l'organisation de l'enseignement, des programmes, des méthodes pédagogiques et des normes), l'extension de la MJC (dont les activités sont freinées et limitées par le manque de locaux), l'aménagement de locaux pour le centre socio-culturel des Blagis et pour le club des anciens des Blagis, la création d'un quartier artisanal entre le sentier des Torques et la plate-forme de la SNCF corrélativement avec un aménagement plus rationnel et plus esthétique de la zone de jardins familiaux, l'humanisation de la maison de retraite Renaudin, la restauration de la piscine des Blagis (dont les charpentes métalliques sont corrodées).

La municipalité a, en outre, décidé en principe (c'est-à-dire sous réserve de l'approbation, par le conseil municipal, des conditions de réalisation et du financement) la création d'une crèche familiale, pour pallier l'insuffisance des deux crèches départementales existantes, ainsi que l'agrandissement du restaurant pour personnes âgées et l'aménagement de ses installations de façon à pouvoir faire la cuisine sur place.

L'énumération de ces projets est assez impressionnante, et pourtant ce n'est pas une liste exhaustive des dépenses municipales nécessaires ou souhaitables !

Certes, bon nombre de ces opérations pourra être financé par emprunts et bénéficier de subventions de l'État, de la région ou du département.

Par ailleurs, le budget de l'État pour 1981, tel qu'il a été présenté au parlement, nous laisse entrevoir une augmentation assez substantielle de la dotation globale de fonctionnement. L'État s'engage aussi à rembourser, en 1981, 92,54 % de la TVA payée par les collectivités locales sur leurs investissements. En outre, le gouvernement vient d'accepter la création d'une dotation spéciale destinée à rembourser sur une base forfaitaire les charges qu'entraîne pour les communes l'obligation de loger les instituteurs ou de leur verser une indemnité représentative de logement.

Enfin, le projet de loi-cadre sur le développement des responsabilités locales, qui est en instance devant le parlement et dont on est en droit de penser qu'il sera adopté définitivement par les deux assemblées en 1981, prévoit, notamment, la suppression des contingents imposés aux communes à titre de participation aux dépenses de police, ainsi que l'institution d'une dotation globale d'équipement calculée sur des bases objectives, en remplacement des subventions spécifiques, dont la répartition entre les collectivités comporte toujours une part d'arbitraire et, en tout cas, limite la liberté de choix des autorités locales.

Ces améliorations des finances locales nous permettront peut-être de ne pas attendre trop longtemps pour réaliser nos projets. Mais elles ne suffiront sans doute pas pour nous éviter des choix difficiles et douloureux entre eux.

E. GULDNER

A l'occasion de la parution de son centième numéro, le Bulletin municipal est heureux d'offrir aux Scéens une reproduction d'un plan topographique de la ville de Sceaux dressé en 1863 par A. Trouffillot, géomètre, qui fut agent voyer communal et conseiller municipal (de 1900 à 1908).

Ce plan permet de se faire une idée précise de ce qu'était le village de Sceaux il y a 120 ans ; on y relèvera notamment que certaines

rues empruntaient un tracé sensiblement différent de celui d'aujourd'hui ou portaient un autre nom : citons la rue Florian (rue Sainte-Croix) ou la rue Marguerite-Renaudin (rue Picpus).

Un tirage (limité) va en être effectué sur un papier plus fort, sans impression au verso, non plié.

Les personnes intéressées pourront s'en procurer un exemplaire au Service des Relations publiques de la Mairie (Hôtel de Ville, 2^e étage) à partir du mercredi 12 novembre 1980.

VOTRE CONCESSIONNAIRE CITROËN est à BAGNEUX

VÉHICULES NEUFS

financement possible jusqu'à 60 mois

demandez à voir et à essayer la gamme 81 et ses nouveautés

- VISA SUPER X (155 km/h)
- VISA SUPER E (5,5 l à 90 km/h)
- GSA SPÉCIAL (5 CV, 5 vitesses)
- CX injection à boîte automatique

VÉHICULES D'OCCASION toutes marques

- Garantis EUROCASION
- Ou vendus en l'état avec Contrôle de Sécurité

et à votre service :

MAGASIN DE PIÈCES D'ORIGINE ET BOUTIQUE D'ACCESSOIRES

Vente directe à particuliers
Fourniture immédiate ou dépannage sous 24 h

ATELIERS DE RÉPARATIONS

Délais rapides - Travaux garantis

LOCATION SANS CHAUFFEUR

S.A. BRESSON AUTOMOBILES

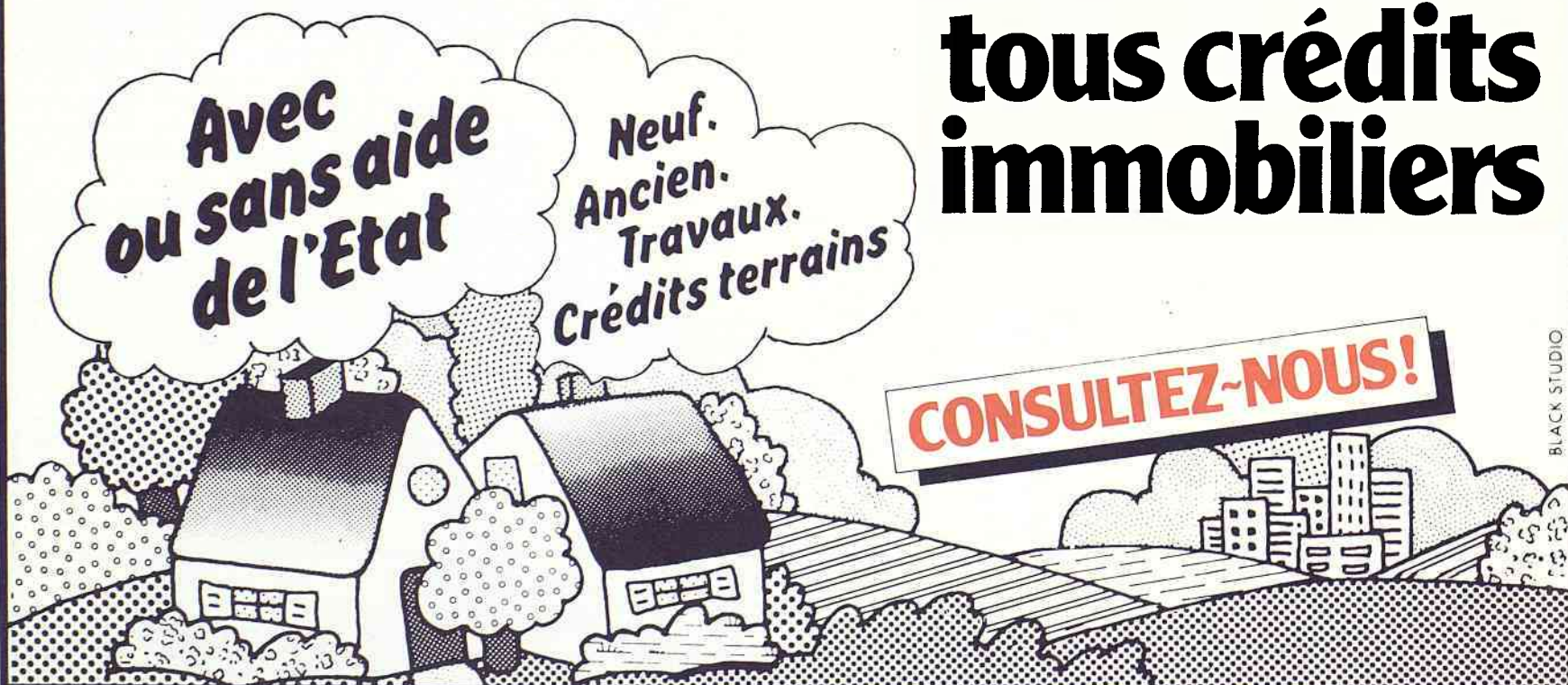
52, Avenue de Bourg-la-Reine

92-BAGNEUX - ☎ 664.19.50

CITROËN 

crédit foncier de france

tous crédits immobiliers



Pour tous renseignements :

3, place du Général-de-Gaulle - 92330 SCEAUX
Tél. 661.14.33

heures d'ouverture
du LUNDI au VENDREDI
de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h
(le jeudi jusqu'à 19 h)

TRADITION FÉLIBRÉENNE

Célébration du cent cinquantième de la naissance de Frédéric Mistral à la 102^e Félibrée de Sceaux

Dans notre précédent numéro, nous avons brièvement évoqué la 102^e Félibrée de Sceaux – tout entière consacrée à la célébration du cent cinquantième de la naissance de Frédéric Mistral – qui s'est déroulée le dimanche 22 juin 1980 au Jardin des Félibres ; et nous avons annoncé que la relation de cette manifestation serait faite dans le numéro du mois d'octobre.

Le volume de ce numéro nous permet de publier l'intégralité des différentes interventions, en langue d'Oc et en français. C'est ainsi qu'on trouvera successivement :

- le discours de M. E. Guldner, Maire de Sceaux ;
- l'évocation des jeux floraux : extraits du poème de Mistral « *A Madame Clémence Isaure* », lus par Mlle Danchot, Secrétaire générale de l'Association des Méridionaux de Sceaux ;
- l'intervention de M. Jacques Loubière, Président des « *Amis de la langue d'Oc* » ;
- « *L'hommage à Frédéric Mistral* » de M. Philippe Martel, au nom des « *Amis de la langue d'Oc* » ;
- « *L'invocation de Calendal : Ame de mon pays* » de Frédéric Mistral, déclamée par M. Alain Costantini, de l'Association « *La Pervenquero* ».

Par ailleurs, le Service des Relations publiques de la Mairie (Hôtel de Ville, 2^e étage) tiendra à la disposition de toutes les personnes intéressées, à partir du mercredi 12 novembre 1980, le texte – en langue d'Oc et en français – de l'homélie prononcée par l'Abbé Sylvain Toulze, Majoral du Félibrige, au cours de la Messe en langue d'Oc célébrée dans le jardin du Petit-Château, à l'issue de la Félibrée.

Discours de M. E. Guldner, Maire de Sceaux

Monsieur le Président des Amis de la Langue d'Oc,
Messieurs les dignitaires du Félibrige,
Messieurs les Présidents des associations méridionales,
Mesdames, Messieurs,

Au nom du Conseil municipal et de la population de Sceaux, je vous remercie de perpétuer la tradition félibrénne de notre ville.

Depuis 102 ans, les « *Cigaliers* », puis les Félibres, puis les « *Amis de la langue d'Oc* » et les associations de Méridionaux de la région parisienne nous honorent de leur visite chaque année, à l'exception des années des deux grandes guerres.

Vous venez ici, dans ce jardin des Félibres, où se trouve la tombe de Florian et les bustes des principaux écrivains en langue d'Oc ou défenseurs de cette langue, pour honorer la littérature, la civilisation et les traditions méridionales et pour communier dans l'amour de votre pays natal si riche en beautés naturelles et en chefs-d'œuvres.

C'est toujours avec une joie sincère que nous vous accueillons, d'une part, parce que nous vous aimons à cause de votre courtoisie souriante et spirituelle, de votre sens de l'humain et de votre joie de vivre, d'autre part, parce que, comme vous, nous sommes convaincus de la nécessité de maintenir et de développer les diversités régionales et, en particulier, de sauvegarder le capital spirituel inestimable que constitue cette vieille civilisation méditerranéenne nourrie de sagesse antique et de générosité chrétienne.

Cette année, votre venue à Sceaux a encore une fois une signification particulière, puisque l'on célèbre le 150^e anniversaire de la naissance de Frédéric Mistral, qui est l'un des fondateurs du Félibrige et qui reste le plus grand des Félibres.

Il ne m'appartient pas de commenter ici ses œuvres, qui, écrites en provençal, comptent parmi les chefs-d'œuvres de l'humanité et lui ont valu le prix Nobel de littérature. D'autres que moi le feront mieux que je ne saurais le faire. Mais il me revient de rappeler les relations de Frédéric Mistral avec notre ville.



BONOT
SCEAUX

86, rue Houdan
tél. 661.12.26

C. BONOT
OPTIQUE-PHOTO
LENTILLES DE CONTACT

151, rue Houdan
tél. 350.29.38

BONOT
SCEAUX

TRADITION FÉLIBRÉENNE

Mistral est, en effet, venu officiellement par trois fois à Sceaux : en 1884, 1887 et 1889.

Le 25 mai 1884, la Sainte-Estelle fut fêtée à Sceaux. M^{me} Mistral, qui était, cette année-là, reine du Félibrige, couronna le buste de Florian. Frédéric Mistral apporta la Coupe Sainte et présida le banquet traditionnel. Et c'est là que, saisissant l'occasion du quatrième centenaire du rattachement de la Provence au royaume de France, il prononça, en provençal naturellement, le fameux discours, dans lequel, après avoir rappelé que la Provence s'était unie librement à la France, non comme un accessoire qui va au principal, mais comme un principal à un autre principal, il supplia la mère patrie de laisser à son beau Midi sa langue douce comme le miel et de lui faire dans les écoles une petite place à côté du français.

Le 3 juillet 1887, Mistral « remonta » à Sceaux, pour assister à l'inauguration du buste de Théodore Aubanel, ce cofondateur du Félibrige à Font-Ségugne, mort prématurément en 1886 à 57 ans.

Cette inauguration était présidée par Sextius Michel, Maire du XV^e arrondissement de Paris et Président du Félibrige parisien, en présence de Maurice Faure et du fils d'Aubanel.

Mistral revint de nouveau à Sceaux pour les fêtes félibréennes de 1889, présidées par Jules Simon, ancien Président du Conseil et membre de l'Académie Française.

Il était prévu que Frédéric Mistral honorerait encore une fois notre ville par sa présence le 25 juin 1911, à l'inauguration de son propre buste, car Mistral a été statufié à Sceaux de son vivant, avant de l'être dans sa Provence natale. Malheureusement, il était alors trop fatigué pour entreprendre ce voyage – je rappelle qu'il est mort en mars 1914 – et il se fit représenter par Charloun Rieu ; quatre membres de l'Académie Française assistèrent à cette inauguration qui manifestait la gloire dont le poète provençal était déjà auréolé à cette époque.

Le Maire de Sceaux peut, vous en conviendrez, affirmer sans outre-cuidance que Frédéric Mistral est une des illustrations de notre ville. La plus jolie place de la ville porte son nom.

Nous en sommes très fiers, non seulement parce que l'œuvre littéraire de Mistral est un titre de gloire pour la France toute entière, mais encore à cause de son combat pour le respect des diversités régionales. Car Mistral a aussi été un homme d'action efficace.

En participant à la fondation du Félibrige, en envoyant régulièrement, pendant toute sa vie, des articles à l'Almanach provençal, en fondant le Musée des traditions provençales à Arles, Mistral a été l'un des principaux promoteurs de la renaissance des parlers d'oc et du folklore méridional. Comme lui, nous sommes convaincus que le développement culturel, c'est-à-dire les progrès de la conscience, de la générosité et de la beauté, n'est possible que dans la liberté et le respect de la diversité.

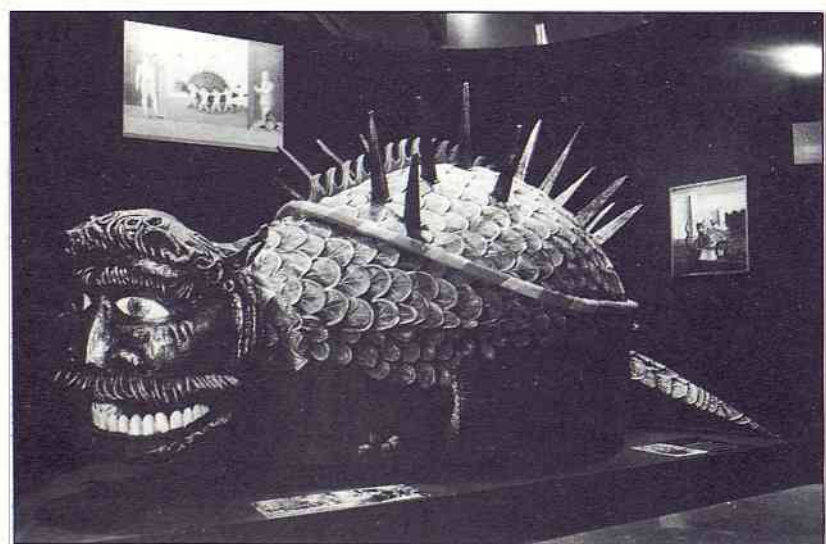
Permettez-moi d'ajouter que nous commémorons aujourd'hui un autre événement, bien moins important, certes, que la naissance de Mistral, mais qui compte néanmoins beaucoup dans l'histoire de notre ville : je veux parler de la reconnaissance de Sceaux comme Cité Félibréenne, qui a eu lieu il y a 30 ans presque jour pour jour.

Comme en témoigne la dalle que vous voyez ici, c'est, en effet, le 25 juin 1950 qu'à l'instigation de la Fédération régionaliste française, notre ville a été proclamée Cité Félibréenne par Frédéric Mistral neveu, alors Capoulié du Félibrige, en présence de M. Valay, alors Ministre de l'agriculture dont la mère était née Blanche Mistral, cousine germaine du poète, ainsi que de Joseph Loubet, Président d'honneur des Amis de la Langue d'Oc.

La fête félibréenne de ce jour est donc très riche de significations. C'est pourquoi je veux aujourd'hui, au nom du Conseil municipal et de la population de Sceaux, renouveler l'engagement solennel de maintenir et de développer la tradition félibréenne et occitane de notre ville. Et, pour démontrer notre résolution, j'annonce publiquement que nous allons reprendre l'ancienne pratique des jeux floraux littéraires en langue d'oc. Je déclare ouvert ce concours littéraire et j'invite tous les écrivains de langue d'oc à nous faire parvenir une œuvre inédite avant le 31 mars prochain. Tous les dialectes d'oc et toutes les graphies sont admis. Les lauréats, qui seront désignés par un jury compétent, recevront leur prix lors de la prochaine Félibrée de Sceaux, en juin 1981, dans ce Jardin des Félibres.

Je me plais à espérer que les concurrents seront nombreux et qu'ainsi, petit à petit, nous aurons redonné aux fêtes félibréennes de Sceaux toute leur ancienne splendeur.

E. GULONER



La Tarasque présentée, au Grand Palais, dans le cadre de l'exposition « Hier pour demain - Arts, Traditions et Patrimoine » n'était pas venue des bords du Rhône... mais de Sceaux !

Évocation des Jeux floraux

Les Jeux floraux de Sceaux – qui vont reflourir – ont été créés en 1879 : l'année même où l'Académie de Toulouse remettait publiquement à Mistral, dans la salle illustre du Capitole, ses lettres de Maîtrise en Jeux floraux.

Mistral remercia en disant son poème « A Madamo Clemenço Isauro ».

Mademoiselle DANCHOT, de l'Association des Méridionaux de Sceaux, a lu quelques extraits de ce poème.

Ero vous, èro vous, dono Clemenço Isauro,
Que, sèmpre amistadouso i troubaire fidèu,
En vesènt vosto lengo assalido pèr l'auro,
Lé faguerias riseto, e prenguerias la pauro
Souto voste mantèu.

C'était vous, c'était vous, dame Clémence Isaure,
Qui toujours bienveillante aux trouvères fidèles,
En voyant votre langue assaillie par le vent,
Avez souri à la pauvrete et l'avez prise
Sous votre manteau.

Es vous que sias l'idèio, es vous que sias lou signe
Lugrejant sus lou front di pople ounte regnas :
E tout ço qu'es pious, noble, auturen, ensigne,
E tout ço que voulèn que lou pouèto ensigne,
Es vous que l'ensignas.

C'est vous qui êtes l'idée, c'est vous qui êtes le signe
Étincelant au front des peuples où vous régnez ;
Et tout ce qui est pieux, noble, élevé, insigne,
Et tout ce qu'on désire que le poète enseigne,
C'est vous qui l'enseignes.

GARAGE CITROËN

AGENT EXCLUSIF Georges DESLANDES

vente • reprise • réparations • tôlerie • peinture

98, rue Boucicaut - FONTENAY-AUX-ROSES

TÉL. 661.21.75

BÉRENGÈRE

Linge de Maison

3, place de l'église
☎ 660.75.27

éponges
robes de chambre
services de table
tout le linge de maison
rideaux
couvre-lits - coussins
couvertures
parures de lits

TRADITION FÉLIBRÉENNE

Entre que dins lou bos un auceloun babiho,
Autant-lèu que la primo escampo sa calour,
Un nouveloun de vido au cor s'escarabiho,
E pouèmo e cansoun vènon coume d'abiho
A la Fèsto di Flour

E li flour benesido à la gleiso Daurado
Li flour que vosto man cuei e distribuís,
Reviéudon, an pèr an, nosto glòri sacrado,
E gounflon mai-que-mai l'ourguei de l'encountrado,
E l'alèn dóu pais.

Ero pèr vous ategne, o floureto inmourtalo,
Que lou bon Goudouli, calandre coutinoud,
Fasié cascaieja li belugo argentalo
Dóu « Ramelet Moundi » relevant d'un cop d'alo
L'engèni naciounau.

E tambèn Jansemín ! pèr Gascogno e Prouvènço
Quand aguè fa sa vòuto e canta soun degu,
Coume un ome valènt que semeno e que pènso,
Voste gai rampau d'or fuguè la recoupènso
De si cant esmougu.

E vuei, dono Clemènço, es moun tour ! Me destrio
Vosto gràci entre vint, entre cènt majourau
Que lauson coume ièu, eilavau, la patrio...
E, trop d'ounour segur ! me donnas la mestrio
De vosti Jo Flourau.

Oh ! n'en siéu trefouli ! car eici, dins Toulouso,
De l'aubre peirenau m'énarque sus lou to ;
Iéu, de Peire Vidal ause la lengo blouso !
Iéu, sènte boulega l'istori espetaclouso
D'ou libre Lengadò !

A Toulouso vivènto, à Toulouso que canto,
E canto emé plasé li refrin de Mengaud,
Iéu tire lou capèu e dise : Vilo santo,
Longo-mai au soulèu t'espandigues puissanço !
Longo-mai fagues gau !

La Ciéuta de Pallas te noumèron li sage
E, l'amo dóu Miejour arremousado en tu,
Cavaleirouso e digno, as travessa lis age...
Mai escouto : se vos que lou sang Téutoussage
Mantegne sa vertu,

Ve ! mantène ta lengo istourico... Es la provo
Que toustèms, aut e libre, as pourta toun blason :
Dins la lengo un mistèri, un viei tresor s'atrovo...
Chasque an, lou roussignòu cargo de plumo novo,
Mai gardo sa cansoun.

*

Aussitôt que dans le bois un oisillon babille,
Et dès que le printemps épanche sa chaleur,
Un renouveau de vie au cœur s'éveille,
Et poèmes et chansons viennent comme des abeilles
à la Fête des fleurs.

Et les fleurs, bénites à la Daurade (1),
Les fleurs que votre main cueille et distribue,
Ravivent, chaque année, notre gloire sacrée,
Et gonflent puissamment l'orgueil de la contrée
Et le souffle du pays.

C'était pour vous atteindre, ô immortelles fleurs,
Que le bon Goudelin, ce gentil compagnon,
Secouait les étincelles argentines et sonores
Du « Ramelet Moundi » (2), relevant d'un coup d'aile
Le génie national.

Et Jasmin, lui aussi ! quand il eut fait son tour
De Gascogne et de Provence et chanté comme il
devait,
Ainsi qu'un vaillant homme qui va semant et pense,
Votre gaie palme d'or récompense ses chants émus.

Et aujourd'hui, dame Clémence, c'est à moi !
Votre grâce me distingue entre vingt, entre cent
chefs de chœur,
Qui là-bas, comme moi, célèbrent la patrie,
Et, honneur excessif ! vous me donnez la Maîtrise
De vos Jeux floraux.

Oh ! j'en suis tressaillant ! car ici, dans Toulouso,
Je me cambre sur le tronc de l'arbre paternel ;
J'entends sonner la pure langue du troubadour
Pierre Vidal ;
Je sens palpiter la prodigieuse histoire
Du libre Languedoc !

A Toulouse vivante, à Toulouse qui chante,
Et qui chante avec plaisir les refrains de Mengaud
(3),
J'élève mon salut et je dis : Ville sainte,
Au soleil à jamais épanouis-toi puissante !
A jamais fais-nous joie !

Les sages te nommèrent la Cité de Pallas ;
Et, l'âme du Midi réfugiée en toi,
Chevaleresque et digne, tu as traversé les âges...
Mais écoute : si tu veux que le sang Tectosage (4)
Maintienne sa vertu,

Oh ! maintiens ta langue historique... Elle est la
preuve
Qu'en tous temps, haut et libre, tu portas ton bla-
son :
Dans la langue un mystère, un vieux trésor se
trouve...
Chaque année le rossignol revêt des plumes neuves,
Mais il garde sa chanson.

(1) Nom d'une église de Toulouse.

(2) Ramelet Moundi (Bouquet toulousain) : titre des poésies de P. Goudelin.

(3) Poète toulousain.

(4) Tectosages : Peuple gaulois, qui faisait partie des Volkes, ayant pour principales villes Toulouse, Carcassonne et Narbonne.

Intervention du Président des « Amis de la langue d'Oc »

Aquesta annada, per lo cent-cinquantenari de Frederic Mistral, los « Amics de la Lengua d'Oc » an volgut que l'omenatge degut al mèstre siague rendut per un Provençal e dins la lenga de Provença.

Tanben, vau gaire parlar longament avant de donar paraula al professor Felip Martel.

Mès, avant el, voliai vos afortir de çò que es Frederic Mistral, per nos-autres, los « Amics de la Lengua d'Oc ».

Es, tot a l'encòp, una poesia e un ensinhament.

Chas-d-el, la poesia raja d'en pertot : sembla una dotz que regiscla dins una esposcada de lum e de beutat.

Mès essencialament, Mistral es aquel a qu'è debém la devisa nòstra :

« Dis Aup i pirenèu », devisa porgida per Lobet als « Amics de la Lengua d'Oc », parada per Gaucelm, devisa que ai lo deber de parat tornar-mai, contra los auvaris, las gelosiàs, las posicions personalas, lo nescitge prigond, contra tots aquels que veson la poesia dins las flors de lor ranvers e que veson non mas las espinas de las rosas eissidas dins l'òrt del vesin.

Fin finala, los mistralencs dels « Amics de la Lengua d'Oc » an compregut, coma lo mèstre, coma Lobet, coma Gaucelm, que per servir l'eiretage, debèm forabandir totas las devesions, per se tènèr al en-dessus de las barralhas de cloquiers e, « la man dins la man », dins l'unitat dels còrs, s'acampar a l'entorn de çò que avèm de comun, valent a dire un país e una lenga sempre viventa, d'una unitat prigonda, dins las legetimas diversitats d'expressions de cada provincia.

E Mistral es enquèra qualques mai, per nos-autres, los « Amics de la Lengua d'Oc », Mistral es lo Mèstre, e « ni cort, ni ni costière ! »

Jacme LOBIÈRA
Président

dels « Amics de la lenga d'Oc »

Cette année, pour le cent cinquantième anniversaire de Frédéric Mistral, les « Amis de la Langue d'Oc » ont voulu que l'hommage dû au maître soit rendu par un Provençal et dans la langue de Provence.

Aussi, ne vais-je guère parler longuement avant de donner la parole au professeur Philippe Martel.

Mais, avant lui, je voulais vous dire ce qu'est Frédéric Mistral pour nous, les « Amis de la Langue d'Oc ».

Il est tout à la fois une poésie et un enseignement.

Chez lui, la poésie jaillit de partout : elle semble une source qui jaillit dans une éclaboussure de lumière et de beauté.

Mais, essentiellement, Mistral est celui à qui nous devons notre devise : « Des Alpes aux Pyrénées », devise donnée par Loubet aux « Amis de la Langue d'Oc », défendue par Gaussen, devise que j'ai le devoir de défendre à nouveau contre les difficultés, les jalousies, les positions personnelles, la sottise profonde, contre tous ceux qui voient la poésie dans les fleurs de leur petit pays et qui ne voient que les épines des roses nées dans le jardin du voisin.

Enfin, les mistraliens des « Amis de la langue d'Oc » ont compris, comme le maître, comme Loubet, comme Gaussen, que, pour conserver l'héritage, nous devons bannir toutes les divisions, pour se tenir au-dessus des querelles de clocher et, « la main dans la main », dans l'unité des cœurs, s'assembler autour de ce que nous avons de commun, c'est-à-dire un pays et une langue toujours vivante, d'une unité profonde, dans les légitimes diversités d'expression de chaque province.

Et Mistral est encore quelque chose d'autre pour nous, les « Amis de la Langue d'Oc », Mistral est le Maître, « e ni cort, ni costière ! »

Jacques LOUBIÈRE
Président

des « Amis de la langue d'Oc »

TRADITION FÉLIBRÉENNE

Omenatge a Frederic Mistral

Ara fai donc 150 ans que Mistrau nasquèt. 130 que son poema Mirelha n'en faguèt una celebritat, a-n Arle coma a Paris. En 150 ans, tan de causas son arribadas, en aquò deis escriveires occitans o en defora dins lo mond, qu'om podria creire que Mistrau es vengut simplement un remembre istoric ? E pas mens, seis òbras acaban de se tornar publicar – adoncas encara se legis-e lo malhancenc demora lo subjecte de contestas de cops que i a apassionadas. Aici a Sceux, aquest jorn de festa, ensajarem pas de dintrar dins de talem contestas. Se demandarem pas se Mistrau fuguèt monarquista o republican, dins son fons. Cercarem pas de causer entre l'imatge de Mistrau poeta catolic, e aqueu dau meme Mistrau fasent, cada divendre Sant, lo viatge d'Avignon, per de dire de poder manjar de carn dins un restaurant liure pensaire. Tantei questions que se pausarem d'autant mens que l'ome sembla d'estre estat tot aquò a l'un còp, segon lo moment o l'interlocutor. Aicò es pas una critica : se pòt criticar Mistrau ; e mai se deu : sei limitas coma sei qualitats, fin finala lei trobam encara iuei dins la vida vidanta de l'occitanisme ; sei contradiccions en partida son encara lei nostras.

E pasmens es pas d'aquò que vos vòle Parlar. Cò que me sembla mai interessant de vos dire, aquò's per de què, per leis amics de la Lenga d'Oc, que parle en son nom, coma per lei joveis occitanistes, Mistrau resta, senon lo Mestre, dau mens un personatge centrau dins l'istòria de nostra renaissance.

Es clar que cadun legis Mistrau

Hommage à Frédéric Mistral

Il y a donc maintenant 150 ans que naquit Mistral. 130 que son poème « Mireille » en fit une célébrité, à Arles comme à Paris. En 150 ans, tant de choses sont arrivées, chez les écrivains occitans ou en dehors, dans le monde, qu'on pourrait croire que Mistral n'est plus qu'un souvenir historique. Et pourtant, ses œuvres viennent d'être republiées – on le lit donc encore – et le maillanais reste le sujet de débats parfois passionnés. Ici, à Sceux, en ce jour de fête, nous n'essayerons pas d'entrer dans de tels débats. Nous ne nous demanderons pas si Mistral fut monarchiste ou républicain, au fond. Nous ne chercherons pas à choisir entre l'image de Mistral poète catholique, et celle du même Mistral faisant chaque vendredi saint le voyage d'Avignon, histoire de pouvoir manger de la viande dans un restaurant libre-penseur. Autant de questions que nous nous poserons d'autant moins que l'homme semble avoir été tout cela à la fois, selon le moment ou l'interlocuteur. Ceci n'est pas une critique ; on peut critiquer Mistral, on le doit même : ses limites comme ses qualités, au fond, nous les trouvons encore aujourd'hui dans la vie courante de l'occitanisme. Ses contradictions sont encore en partie les nôtres.

Et pourtant, ce n'est pas de cela que je veux vous parler. Ce qui me semble plus intéressant, c'est la raison pour laquelle, pour les Amis de la Lenga d'Oc au nom desquels je parle, comme pour les jeunes occitanistes, Mistral reste, sinon le Maître, du moins un personnage central dans l'histoire de notre Renaissance.

Il est clair que chacun lit Mistral



a son biais ; e leis istorians sabem que lo passat totjorn se vei a través dei causidas dau present. Mai me sembla qu'a Mistrau se pòt reconeisser un cert nombre de meritis que fan de nautres occitans de 1980 una partida se çò que siam.

Mistrau es l'organizador de la Renaissance, aqueu qu'a sachut acampar dins una organizacion qu'òm pòt criticar mai qu'aguèt pasmens lo meriti d'existar –, toteis aquelei que desempuei la debuta dau segle XIX avian començat d'escriure en lenga nòstra. Es bona-dich lo Felibrige amb totei sei decas qu'au segle passat fuguèt possible d'escambiar leis ideas e leis experienças de creators que sens aquò serian restats embarrats cadun au ped de son cloquier. L'occitanisme coma organisme colectiu sort d'aquí.

Mistrau es tambem l'òme que sachèt veire l'Occitania dins sa totalitat, deis Aups ei Pireneus, per en dessobre deis limitas provincialas et dall localisme estrech, que tan de seis amics ne restavan presoniers. Es Mistrau que sachèt encoratjar leis joveis autors de Lemosin o de Gasconha o de Daufinat, d'escriure, a son biais e cadun dins son pàrlar de natura, d'òbras que podrian puei esser legidas pertot en occitania. Recerca de l'unitat de l'espandi d'oc, d'un costat respiech de la democracia linguistica, contra l'impauscion de tota lenga oficiala e mai fuguèsse aqueia de Mirelha e de Calendau d'un autre costat : aqueste doble imperatiu nos sembla encara iuei totalament valide.

Mistrau es tambem l'òme que sachèt estre ambiciós per sa lenga

à sa façon. Et nous autres historiens savons que l'on voit toujours le passé à travers les choix du présent. Mais il me semble que l'on peut reconnaître à Mistral un certain nombre de mérites qui font de nous, occitans de 1980, une partie de ce que nous sommes.

Mistral, c'est l'organisateur de la Renaissance, celui qui a su rassembler dans une organisation – qu'on peut critiquer, mais qui eut cependant le mérite d'exister – tous ceux qui, depuis le début du XIX^e siècle, avaient commencé d'écrire dans notre langue. C'est grâce au Félibrige, avec tous ses défauts, qu'il a été possible, au siècle passé, d'échanger les idées et les expériences de créateurs qui, sans cela, seraient restés enfermés chacun au pied de son clocher. L'occitanisme comme organisme collectif sort de là.

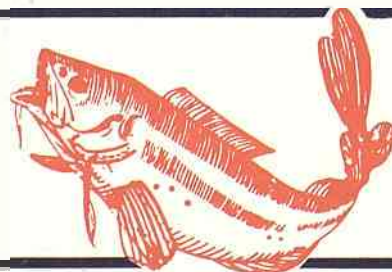
Mistral est aussi l'homme qui a su voir l'Occitanie dans sa totalité, des Alpes aux Pyrénées, par-dessus les limites provinciales et le localisme étroit dont tant de ses amis restaient prisonniers. C'est Mistral qui a su encourager les jeunes auteurs de Limousin, ou de Gascogne, ou de Dauphiné, à écrire, à leur façon et chacun dans son parler naturel, des œuvres qui ensuite pourraient être lues partout en Occitanie. Recherche de l'unité de l'espace occitan, d'un côté, respect de la démocratie linguistique, contre l'imposition de toute langue officielle, fût-elle celle de Mireille ou de Calendal, d'un autre côté : ce double impératif nous semble, aujourd'hui encore, totalement valide.

Mistral est aussi l'homme qui a su être ambitieux pour sa langue et sa culture, qui a su refuser le rôle d'écrivain rustique où on vou-



poissonnerie AUBIN

17, RUE HOUDAN 92330 SCEAUX



tél. 350.08.24

TRADITION FÉLIBRÉENNE

e sa cultura, que sachèt refusat la plaça d'escriveire rustic que li volian laisser : Lo malhanenc, enrasigat dins son terroir, dison. Oc, en partida. Mais oblidesiam pas que lo Malhanenc es tamben l'òme que vai a Paris per testimoniari, dins son òbra, de l'universalitat de nòstra cultura. Es tamben l'òme que sa correspondància unis en d'escriveires catalans, espanhòus, italians, romans. L'òme que pantaia, per sa patria miegjornala, d'una reconeissença europenca. L'òme de la dubertura fin finala. Dubertura geografica, mas tamben literaria : amic de Mallarmé – e mai se fugesson pas totjorn compres – Mistraus revendica una certa modernitat per l'escritura occitana, refusa de tot biais de ne faire una sota-literatura endarrièra. Mistrau – lo poeta Mistrau, l'artista Mistrau, es lo contrari d'un poeta de sous-prefectura. Es pas simple, per una minoritat, de se donar una cultura majora : lo trabalh de Mistrau es dins aquela amira essenciau.

Enfin Mistrau es l'òme de son temps – pas solament lo « temps dei vielhs d'antica bonomia » que celebrara, es verai, a la fin de sa vida. Mai pusleu l'òme de la prima dei pòbles de 48, quora lei nacionalitats e totei leis oprimits, un pauc pertot se desvelhan. Mistrau a pantaia de desvelhar Occitania. Pas per n'en far, rasseguratz vos ! un Estat novèu sus lo modeu dei famosei grandei puissanças mai per n'en far un pais egau a totei leis autres e unit a elei. Discutarem pas aici dau federalisme Mistralenc. M'accontentarai de sotalinhar que per Mistrau, ilustracion de la cultura e aparament dau pais anavan cotria.

Es d'aqueste Mistral dubert, jove, ambiciòs ; exigent, que me vòle sovenir iuei Basta d'estudiar un pauc sa vida e l'istòria dau Felibritge per saber que sei darrièrs annadas fuguèron gastadas d'amarum, de desespèr : lo pantaia, semblava que restaria sempre pantaia, de tant qu'èran fòrtas leis resistencias. Podem comprendre aqueste desespèr, aqueste amarum, quand vesem, iuei encara, coma es malaisit d'ensènar nostra lenga per exemple, e, mai encara, de la faire dintrar dins lei grand medias de comunicacions modernes. Empacha pas que contunham, coma Mistrau

l'ait le relèguer. Le Maillanais, enraciné dans son terroir, dit-on. Oui en partie. Mais n'oublions pas que le Maillanais est aussi l'homme qui va à Paris pour témoigner, dans son œuvre, de l'universalité de notre culture. C'est aussi l'homme que sa correspondance unit à des écrivains catalans, espagnols, italiens, roumains. L'homme qui rêve, pour sa patrie méridionale, d'une reconnaissance européenne. L'homme de l'ouverture, finalement. Ouverture géographique, mais aussi littéraire : ami de Mallarmé – même s'ils ne se sont pas toujours compris – Mistral revendique une certaine modernité pour l'écriture occitane, il refuse de toute façon d'en faire une sous-littérature arriérée. Mistral, le poète Mistral, l'artiste Mistral est le contraire d'un poète de sous-préfecture. Il n'est pas simple, pour une minorité, de se donner une culture majeure. Dans cette perspective, le travail de Mistral est essentiel.

Enfin, Mistral est l'homme de son temps – pas seulement le « temps des vieux, d'antique bonhomie », qu'il célébrera, c'est vrai, à la fin de sa vie. Mais plutôt l'homme du Printemps des peuples de 1848, quand les nationalités, et tous les opprimés, un peu partout, se réveillent. Mistral a rêvé de réveiller l'Occitanie. Pas pour en faire, rassurez-vous, un état nouveau sur le modèle des fameuses « grandes puissances », mais pour en faire un pays égal à tous les autres, et uni à eux. Nous ne discuterons pas ici le fédéralisme mistralien. Je me contenterai de souligner que, pour Mistral, illustration de la culture et défense du pays marchaient de concert.

C'est de ce Mistral ouvert, jeune ambitieux, exigeant, que je veux me souvenir aujourd'hui. Il suffit d'étudier un peu sa vie et l'histoire du Félibrige pour savoir que ses dernières années furent gâtées par l'amertume, le désespoir : on pouvait croire que le rêve ne deviendrait jamais réalité, si fortes étaient les résistances.

Nous pouvons comprendre cette amertume, ce désespoir, quand nous voyons, aujourd'hui encore, combien il est malaisé d'enseigner notre langue, par exemple, ou plus encore de la faire entrer dans les grands moyens de communication modernes. Il n'empêche que nous continuons, comme Mis-

trou, de long de sa longa vida. Contunham, e, maugrat lo temps – e doas guerras mondialas, sabem que siam, un pauc, lei fieus de Mistrau, afogats a donar vida a son pantaia. E, vesetz, aqui siam per far de dichas en omenatge a Mistrau. Mai en parlant pense a totei leis omes, a totei lei femnas qu'en Occitania o fòra d'Occitania contunhan de crear, de pènsar, de parlar, de cantar en occitan. Pense a-n aquelei miliers de joves que cada an au Bachelierat causisson de subir l'espròva d'occitan – e es pas totjorn aisit. E en pensant a tot aquò, me demande s'es pas aqui lo melhor omenatge, aqueu qu'a Mistrau i auria lo mai agradat : aqueu testimoni de la persistencia d'una cultura, una a travès totei sei votz multiplas, de la perenitat d'una nacionalitat.

Felip MARTEL

tral continua, tout au long de sa longue vie. Nous continuons, et malgré le temps, et deux guerres mondiales, nous savons que nous sommes, un peu, les fils de Mistral, acharnés à donner vie à son rêve. Et, voyez-vous, nous sommes ici pour parler en hommage à Mistral. Mais, en parlant, je pense à tous les hommes, à toutes les femmes, qui, en Occitanie ou hors d'Occitanie, continuent à créer, à penser, à parler, à chanter en occitan. Je pense à ces milliers de jeunes qui, chaque année au Bac, choisissent de subir l'épreuve d'occitan – ce n'est pas toujours facile. Et en pensant à tout cela, je me demande si ce n'est pas le meilleur hommage, celui que Mistral aurait le plus apprécié : ce témoignage de la persistance d'une culture, une à travers toutes ses voix multiples, de la pérennité d'une nationalité.

Philippe MARTEL

Frédéric Mistral Envouacioun à l'amo de la Prouvènço

(Calendau : Cant I)

(par M. Alain Costantini, de « La Pervenquero »)

Amo de moun país,
Tu que dardaies, manifesto,
E dins sa lengo e dins sa gesto ;
Quand li baroun picard, alemand, bourguignoun,
Sarravon Toulouso e Bèu-Caire,
Tu qu'empurères de tout caire
Contro li nègre cavaucaire
Lis ome de Marsiho e li fiéu d'Avignoun ;

Pèr la grandour di remembranço
Tu que nous sauves l'esperanço ;
Tu que dins la jouinesso, e plus caud e plus bèu
Mau-grat la mort e l'aclapaire,
Fas regreia lou sang di paire ;
Tu qu'inspirant li dous troubaire,
Fas piei mistraleja la voues de Mirabeu ;

Car lis oundado seculari
E si tempèsto e sis esglari
An bèu mescla li pople, escafa li counfin,
La terro maire, la Naturo,
Nourris toujours sa pourtaduro
Dòu meme la : sa pouso duro
Toujour à l'ouliuvié dounara l'oli fin ;

Amo de-longo renadivo,
Amo jouiouse e fièro e vivo,
Qu'endihes dins lou brut dòu Rose e dòu Rousau !
Amo di séuvo armouniouse
E di calanco souleiouso,
De la patrio amo piouse,
T'apelle ! encarno-te dins mi vers prouvençau !

Fédéric Mistral Invocation à l'âme de la Provence

(Calendal : chant I)

Ame de mon pays.
Toi qui rayonnes, manifeste,
Dans son histoire et dans sa langue ;
Quand les barons picards, allemands, bourguignons,
Pressaient Toulouse et Beaucaire,
Toi qui enflamas de partout
Contre les noirs chevaucheurs
Les hommes de Marseille et les fils d'Avignon.

Par la grandeur des souvenirs,
Toi qui nous sauves l'espérance ;
Toi qui, dans la jeunesse, et plus chaud et plus beau,
Malgré la mort et le fossyeur,
Fais reverdir le sang des pères ;
Toi qui, inspirant les doux Troubadours,
Telle que le Mistral, fais ensuite gronder la voix de
Mirabeau ;

Car les houles des siècles,
Et leurs tempêtes et leurs horreurs,
En vain mêlent les peuples, effacent les frontières :
La terre maternelle, la Nature, nourrit toujours
ses fils
Du même lait ; sa dure mamelle
Toujours à l'olivier donnera l'huile fine ;

Ame éternellement renaissante,
Ame joyeuse et fière et vive,
Qui hennis dans le bruit du Rhône et de son vent !
Ame des bois pleins d'harmonie
Et des calanques pleines de soleil,
De la patrie âme pieuse,
Je t'appelle ! incarne-toi dans mes vers provençaux !

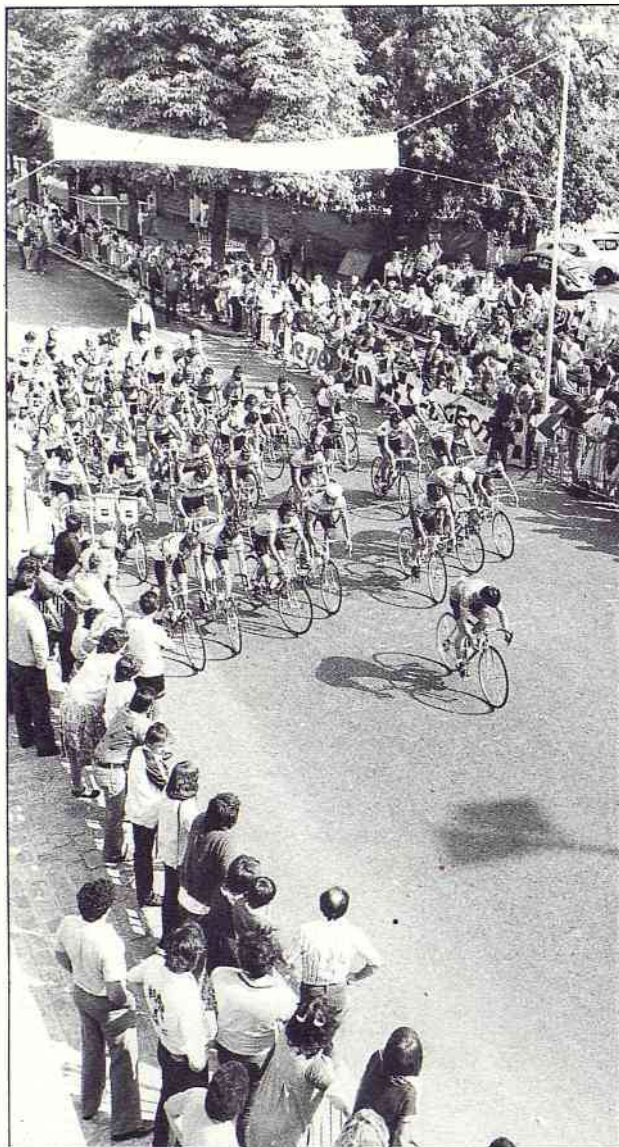
L. SOULIER

PAPIERS PEINTS

16, place du Général-de-Gaulle 92330 SCEAUX

 **660.23.70**

COURSES CYCLISTES



La proximité de la Journée Nationale de la Bicyclette du dimanche 11 mai 1980 avait conduit le Comité municipal des Fêtes à reporter les traditionnelles courses cyclistes au dimanche 21 septembre.

Outre les quatre courses populaires ouvertes à tous (photos A et B de la page ci-contre) où devaient « s'affronter » plus de 250 concurrents (voir les classements ci-contre), avaient lieu cette année deux épreuves, réservées aux coureurs licenciés.

La première, organisée par le Vélo-Club Scéen, comptait au départ 123 jeunes engagés et devait être particulièrement sélective puisque seulement 40 coureurs terminaient le parcours de 73,5 km.

Le Vélo-Club Scéen se taillait la part du lion en remportant les 2^e et 3^e places, le prix du meilleur grimpeur et le prix de la meilleure équipe.

La deuxième course, organisée par l'ASPTT Paris et réservée aux coureurs plus âgés, comptait 71 engagés dont à peine la moitié devait être classée au terme du parcours de 108 km.

La foule qui se pressait en fin d'après-midi dans la cour de la Mairie pour assister à la remise des récompenses (photos C et D) prouvait, s'il en était besoin, que le cyclisme est un sport particulièrement apprécié des Scéens.

Le départ de la course ASPTT.



Course du VCS : le départ (ci-contre), le peloton sous les ombrages (en bas, à gauche), et le bouquet du vainqueur (en bas, à droite), remis par Monsieur le Maire.



ETS. BASSEREAU
 fabrique, pose, entretien et répare
TOUTES FERMETURES
STORES TOILES - VÉNITIENS
 3, rue des Coudrais - 92330 SCEAUX ☎ 660.15.99

TOUJOURS GAGNANT
CHEZ SPORT 2000
SPORTS SCÉENS N°1 DU SPORT
 112, rue Houdan 92330 SCEAUX ☎ 661.03.67

COURSES CYCLISTES

Courses cyclistes ouvertes à tous : résultats par catégorie

CATÉGORIE 1 10/12 ans

Filles
1 BARRET V.
2 ROGEL C.

Garçons

1 BERTRAND F.
2 BOUCHARIN C.
3 WIRTZLER F.
4 FIEVET F.
5 MAGALLANES M.
6 BRIET F.
7 VANSTAEN J.M.
8 FOUURIAT G.
9 VAUTEY D.
10 VIDALENC R.
11 LEQUEUX G.
12 MAGDANE S.
13 CADET E.
14 LE DU P. Y.
15 BOTHINEAU J.
16 ALPTUNA L.
17 GAIGNE B.
18 PAUL W.
19 DOULIERY A.
20 WATTIGNIES P.
21 MARÉCHAL O.
22 CARNUS P.

CATÉGORIE 2 13 à 15 ans

Filles

1 TROJANSKI V.
2 MOSER S.
3 DIDIO S.

Garçons

1 TIZON P.
2 FIEVET N.
3 VALLS F.
4 CLAUDE S.
5 LISANDRE C.
6 GUELPA H.
7 HADOUR M.
8 GOMEZ P.
9 BARETS L.
10 BARADAT H.
11 PERTUS S.
12 ROBINEAU J.
13 RENON E.
14 ABRAHAM B.
15 ROZOY M.
16 SOUDAN F.
17 LE HINGRAT F.
18 PIHOUEE D.
19 TISSEYRE D.
20 MOUILLEFARINE F.
21 BILLAUDEL G.
22 DELSUC O.
23 TOUBOUL P.

24 MAGALLANES J.
25 POIREL B.
26 ROBERT G.
27 KURTH B.
28 TRICOT A.
29 DUMAZ LEGRAND P.
30 BESTETTI J.C.
31 JAVARY O.
32 PIHOUEE V.
33 LERE J.P.
34 VERNEZ H.P.
35 MOUCHOT A.
36 COUMAU C.
37 MULLER E.
38 GUIRAL F.
39 MAGNIER F.

CATÉGORIE 3

Senior 1 16 à 29 ans

Femmes
1 JUIF V.
2 GUILLERAND J.

Hommes

1 BEUCHERIE A.
2 BARSE E.
3 JEGAT M.
4 LAVAL J.F.
5 BERROIR G.

6 PICARD F.
7 RHEIN O.
8 PANAR P.
9 LE DU P.
10 TAINURIER H.
11 LESTRADE A.
12 LEVIOBEY D.
13 STEINÉS D.
14 HAMEAUX J.
15 FORET E.
16 MARROU P.
17 GALLET P.
18 LEGALERBA D.
19 ROY T.
20 VIGNEAU P.
21 QUINION J.
22 ALLAIN P.
23 BOUTELOUP J.L.
24 GROSMANJIN J.P.
25 DECABOOTER D.
26 CHARBONNEL R.
27 PIGNE P.
28 BUISSON Y.
29 DIETZ Y.
30 ALLAIN M.
31 BARBEZIER F.

Senior 2 30 à 39 ans

Femmes
1 DUPORT A.
2 BAUGRAND J.

Hommes

1 GIRARD G.
2 GIRARD C.
3 SANDRINI G.
4 ATZORI E.
5 NADDEO J.P.
6 AZEMARD J.F.
7 ANDRÉ P.
8 GRAND G.
9 GILLAND P.
10 FOUURIAT A.
11 SINNER B.
12 LURIENNE P.
13 DELETTRE J.C.
14 PERRON M.
15 GALLET J.
16 VAIQUE R.
17 FLOREQ J.
18 BARSE M.
19 LIMONGY R.
20 CHEVALLIER G.
21 DIVOUX J.
22 CHAGNON J.
23 GECFFROY
24 RECTON G.
25 FIE R.
26 MOREL J.

Vétérans 1 40 à 49 ans

Hommes

1 MARIE J.
2 POUJOL R.
3 TIZON R.
4 DUBOIS J.
5 AUPETIT M.
6 DUSSOURT J.
7 MARÉCHAL A.
8 MIGNOT J.
9 ASSICOT M.
10 WEBER J.
11 ROMMENS M.
12 THARAUD A.
13 LURIENNE P.
14 SOUDRON C.
15 GALLET J.
16 VAIQUE R.
17 FLOREQ J.
18 BARSE M.
19 LIMONGY R.
20 CHEVALLIER G.
21 DIVOUX J.
22 CHAGNON J.
23 GECFFROY
24 RECTON G.
25 FIE R.
26 MOREL J.

Vétérans 2 50 à 59 ans

Hommes

1 JUIF A.
2 RUELLAN A.
3 GRIETTE M.

4 MORAND H.-J.
5 BON J.
6 MURGUÉS E.
7 BOUDIGUES S.
8 BOCK A.
9 BERMOND P.

Vétérans 3 65 et plus

Hommes

1 BERGER L.
2 PARIS M.

CATÉGORIE 4 16 ans et plus

Femmes

1 GUINOT L.

Hommes

1 BEUCHERIE A.
2 OJRO J.
3 RICOULT A.
4 NIVERT C.
5 LEGRET L.
6 BIRABENT J.Y.
7 MARIE J.
8 TIZON R.
9 CLEMENT J.
10 BONNEMAISON R.
11 PICARD F.
12 CHAUVET D.
13 LAPEYRONIE E.
14 SANDRINI G.
15 POULAIN P.
16 LOURDAULT J.

17 LALLEMAND V.
18 THIEBLEMONT A.
19 LAVALARD M.
20 SERGERAERT D.
21 FIE R.
22 LEPETIT M.
23 ZENMMOUR C.
24 VAN ECKOUTTE M.
25 ATZORI E.
26 SINNER B.
27 DELATORRE R.
28 MARIE G.
29 TAINURIER H.
30 LECOMTE P.
31 COFFIN M.
32 HASCOET L.
33 VALLET C.
34 DECONQUAND J.-P.
35 NORMAND B.
36 NIOGRET P.
37 GRANGIER G.
38 GILLAND P.
39 EWALD B.
40 SOUDRON C.
41 AUPETIT M.
42 WEBER J.
43 BACHOT J.-M.
44 LEVEQUE J.-L.
45 GAUDIVES J.
46 LEMAITRE D.
47 RENNETTEAU R.
48 PERRIN A.
49 DUSSOURT J.-P.
50 NADDEO J.-P.
51 FAUCHEUX B.
52 PERRON M.
53 HAMEAUX J.-L.
54 ASSICOT M.

55 BRELOT M.
56 MAZIERES
57 TOUBOUL J.
58 NOWACK P.
59 ROUILLARD M.
60 BEGUIN C.
61 BESTETTI J.-C.
62 PHILIPPE T.
63 EUDELIN P.
64 SACHET D.
65 VAIQUE R.
66 BERGER L.
67 GAUSSARD H.
68 LARSONNEUR J.
69 LIMOUGI R.
70 MORAND H.-J.
71 LAFONTAINE R.
72 DIVOUX J.
73 ROPE P.
74 AUSTRUY G.
75 FOUANON A.
76 DEHEDIN B.
77 LABORDE M.
78 PLAS B.
79 HAAS C.
80 CARTIER M.
81 CHEVALIER G.
82 BIGNON T.
83 FILLION G.
84 DEPLANCHE A.
85 GEFFROY M.
86 CHARBONNEL R.
87 HOUSSIN T.
88 DECABOOTER D.
89 PARIS M.
90 COMOY P.
91 PARISOT P.
92 BOISSAY C.



A B



C D



au service de votre sécurité...

cabinet THÉFAINE

TOUTES ASSURANCES • MUTUELLE MALADIE
INVESTISSEMENTS • RETRAITE • CRÉDITS

ASSUREUR DU VÉLO-CLUB SCEEN
4, Boulevard du Maréchal-Joffre
92340 BOURG-LA-REINE (R.N. 20)

le meilleur accueil vous est réservé du mardi 9 h au samedi 13 h

☎ 665.13.88+



Plan TOPOGRAPHIQUE DE LA VILLE DE SCEAUX

DRESSÉ PAR A. TROUFILLOT GÉOMÈTRE
1863

Contes Inductives

- Bâtimens. Murs, Cloisons
- Bâtimens Publics
- Terr. Labourables, Pommiers, Vignes
- Pobans, Arbres, Arbustes
- Gen. Morts
- Plantations
- Plantations
- Plantations

LEGENDE EXPLICATIVE

- Hôtel de Ville 1
- Compagnie Gardie 2
- Eglise 3
- Presbytère 4
- Institution des Garçons 5
- Institution des Filles 6
- Hôtel de la Sous-Préfecture 7
- Maison d'arrêt 8



Mairie et Eglise de Sceaux

BAL DE SCEAUX

Pour les Fêtes de Sceaux de 1981,
les Scéens feront revivre le « Bal de Sceaux » décrit par Balzac

L'Année du Patrimoine

L'Année du Patrimoine a fait découvrir à de nombreux Français les richesses de leur héritage artistique et de leurs traditions populaires.

Parmi les œuvres sélectionnées dans deux des plus belles expositions qui eurent lieu de juin à septembre aux galeries nationales du Grand Palais à Paris, on a pu admirer une importante contribution provenant de la ville de Sceaux :

- à l'exposition « *Faïences françaises XVI^e - XVIII^e siècles* » : les faïences de Sceaux, célèbres au XVIII^e siècle, représentées par 38 pièces de toutes sortes (trompe-l'œil, figurines, assiettes, etc...);

- à l'exposition voisine « *Hier pour demain* » sur la sauvegarde du patrimoine ethnographique de la France : notre Tarasque, réalisée par Artujo Tejero pour le Centenaire de la Félibrée de Sceaux (1878-1978).

La télévision a fait connaître plus largement encore nos richesses culturelles par deux émissions consacrées à ces expositions.

Mais le but de l'Année du Patrimoine est de donner l'impulsion nécessaire pour que les Français **prennent en charge** la découverte et la sauvegarde de leurs traditions, les faisant entrer dans le **contexte vivant**.

Le Bal de Sceaux au XIX^e siècle

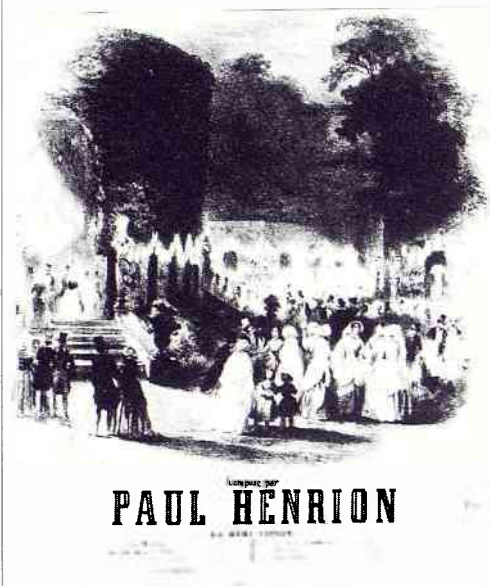
C'est pourquoi un projet a pris corps parmi les habitants de Sceaux : celui de faire revivre le célèbre « *Bal de Sceaux* », ce bal public qui eut une grande vogue parmi les Parisiens et dans toute la région, de la Révolution à la III^e République, et inspira à Balzac le titre d'une de ses nouvelles.

Ce bal public était installé à la belle saison sous une vaste rotonde de bois dans le Jardin de la Ménagerie, à l'emplacement actuel des courts de tennis. Cette partie du parc seigneurial avait été rachetée par un groupe d'habitants de Sceaux en 1799, pour éviter la destruction qu'avait subie une partie du domaine et en faire « *une promenade civique et un lieu de réjouissance* ».

A ce bal « *rendez-vous de la bonne compagnie et des maisons les plus opulentes, chose admirable, toutes les classes s'y trouvaient mêlées sans s'en apercevoir parce que la Révolution avait, un instant, tout nivelé...* » écrit Sinet, historien de Sceaux.

LE BAL DE SCEAUX

Polka pour le Piano



Sous les différents régimes qui se succéderont au cours du XIX^e siècle, le bal continuera avec des fortunes diverses qui suivent l'évolution de la société. Si bien qu'un guide touristique de 1856 pouvait écrire : « *C'est là qu'ont dansé nos pères, les muscadins et les incroyables du Directoire, c'est là que notre génération a dansé, c'est là enfin, il faut l'espérer, les bonnes traditions ne se perdent pas, que danseront nos enfants et nos petits-enfants* ».

L'installation du chemin de fer en 1846 avait apporté au bal une affluence nouvelle, mais le public bientôt se rendit à Robinson, où l'on avait construit des guinguettes dans les arbres ! Le changement de tracé de la ligne de chemin de fer en 1893 porta le coup fatal : le terminus, qui se trouvait à Sceaux en face du bal, fut installé à Robinson, si bien qu'en 1895, la rotonde qui avait abrité tant de gaieté, fut détruite.

L'histoire pittoresque de ce bal a été reconstituée en utilisant des documents d'époque : musique, chansons, articles de journaux, lettres, gravures, etc... par un archiviste paléographe : Henri Lemaître, qui fut Président, de 1930 à 1946, de la Société d'histoire locale : « *Les Amis de Sceaux* ». Sa fille, Renée Lemaître, qui préside maintenant cette société, a poursuivi ses recherches.

C'est donc sur des documents authentiques que l'on s'appuiera pour faire revivre les différentes époques du « *Bal de Sceaux* ».

Programme des fêtes de 1981

- Évocation du Bal de Sceaux, un spectacle joué, chanté, dansé ; il aura lieu sous un grand chapiteau installé dans le Jardin de la Ménagerie où avait lieu le bal historique.
- Animation des différents quartiers de Sceaux, avec participation de la population en costumes d'époque (attractions de rues : danses, marionnettes, musiciens, etc...).
- Exposition.
- Publications diverses.

Participation de la population

Toute la population est invitée à prendre part à cette reconstitution du passé de notre ville.

De nombreuses personnes, des associations, des écoles, ont déjà offert leur collaboration et **il est fait appel ici à tous ceux et à toutes celles qui désireraient apporter leur contribution effective à cette fête**. Celle-ci peut prendre de nombreuses formes et tous les talents pourront se manifester !

Des collectionneurs, des chercheurs, ont déjà apporté leur concours et permis la consultation de leurs documents, mais chacun peut contribuer à enrichir ce trésor !

Les photographies anciennes, les cartes postales, les lettres ou articles qui remontent à la période où eut lieu le Bal de Sceaux (tout le XIX^e siècle), seront recueillis avec le plus grand intérêt, s'ils peuvent être utilisés (ils seront dans ce cas reproduits et rendus à leur propriétaire).

Mais les récits transmis par la tradition orale seront aussi rassemblés ; les personnes âgées sont invitées à raconter leurs souvenirs de famille concernant ce bal.

Pour toute contribution, s'adresser à la Maison des Jeunes et de la Culture 21, rue des Écoles où se tient déjà une permanence. M. Gilles Junquet, directeur de la MJC, est chargé de la coordination des opérations.

Un « *atelier de costumes* » donne des consultations pour aider les Scéens qui désirent se costumer pour la fête, le mardi de 14 à 17 h, à la MJC.

Des dossiers documentaires concernant les différents aspects du Bal de Sceaux et l'histoire de notre ville peuvent être consultés dès maintenant à la Bibliothèque municipale 9, rue du Docteur-Berger (Petit-Château).

Des nouvelles de l'évolution de ce projet paraîtront régulièrement dans ce bulletin ainsi que des articles documentaires illustrés.

M. et Mme VANDAELE ouvrent une boutique

vous y trouverez des conseils couture et tricot

- choix de mercerie
- entretien et dépannage en boutique et à domicile

SINGER

62/64, boulevard Joffre - 92340 BOURG-LA-REINE

tél. 664.90.70

FINANCES LOCALES

Vos impôts locaux en 1980

Vous venez de recevoir, ou vous recevrez bientôt, votre feuille d'impôts locaux pour 1980. Certaines nouveautés sont intervenues cette année, et interviendront l'année prochaine. Or, en matière de fiscalité locale, rien n'a jamais été simple. Et cette année particulièrement, la complexité est de règle ! Tentons cependant d'y voir clair.

Pourquoi des impôts locaux ?

Les impôts locaux sont destinés à financer une partie des dépenses des collectivités locales (commune, département, région). Ainsi, à Sceaux, seuls 60 % environ de la taxe d'habitation que vous payez entrent dans les caisses de la ville. Les impôts locaux sont au nombre de quatre :

- la taxe d'habitation, payée par l'occupant d'un logement, qu'il soit propriétaire ou locataire ; celle-ci représente environ 60 % des recettes fiscales de la ville contre 25 % au niveau national ;
- la taxe foncière sur les propriétés bâties, réglée par les propriétaires de bâtiments quels qu'ils soient (25 % des recettes fiscales de Sceaux, 15 % au plan national en moyenne) ;
- la taxe foncière sur les propriétés non bâties, payée par les propriétaires de terrains nus ; bien sûr, son montant est négligeable dans notre ville (0,3 %, contre 10 % en moyenne nationale) ;
- enfin, la taxe professionnelle, à laquelle sont assujettis les commerçants, les entreprises et les professions libérales ; dans certaines communes, à forte implantation industrielle, la taxe professionnelle peut atteindre 80 % des recettes fiscales ; à Sceaux, cette part n'est que de 15 %. La moyenne nationale est de 50 %.

Comment sont fixés les impôts locaux ?

Jusqu'à cette année y compris, le mode de fixation des impôts locaux est le suivant : le conseil municipal vote, lors du budget primitif, un montant global (cf BMI n° 94). Le conseil général et le conseil régional en font de même. On aboutit à une masse, qui est ensuite répartie entre les quatre taxes par l'administration fiscale. En divisant par le total des bases d'imposition de la commune, on obtient le taux (ou plutôt les taux : communaux, départementaux, régionaux) que vous trouvez sur votre feuille d'imposition, pour chaque taxe à laquelle vous êtes assujetti.

La seule responsabilité du conseil municipal dans ce domaine était donc, jusqu'à cette année, la fixation d'une masse globale. Responsabilité essentielle, certes, mais incomplète, puisque le conseil municipal ne pouvait modifier la part de chacune des quatre taxes à l'intérieur de cette masse globale.

En 1981, ce système « d'impôt de répartition » est abandonné. Nous allons y revenir. Cependant, auparavant, examinons ce qui a changé dès cette année.

La revalorisation des valeurs locatives en 1980

La « valeur locative », c'est la base d'imposition. Pour la taxe d'habitation, elle est fixée par l'administration fiscale et prend en compte les caractéristiques du logement. En gros, cette valeur locative correspondait au montant du loyer annuel estimé du logement au 1^{er} janvier 1970. Or, cette valeur n'avait pas été réévaluée depuis cette date, et ne correspondait donc plus à la réalité. Aussi, pour 1980, l'administration fiscale a-t-elle décidé la revalorisation des valeurs locatives, de façon d'ailleurs **forfaitaire** (ce « coefficient d'actualisation » est mentionné sur votre avis d'imposition).

Est-ce à dire que vous paierez plus d'impôts en 1980 ? Si votre situation de famille n'a pas changé, l'augmentation de votre impôt sera égale (pour la partie communale) à l'augmentation des recettes fiscales votée par le conseil municipal (environ 14 %). Et c'est tout. En effet, la revalorisation des bases n'a aucune influence sur le montant de l'impôt, pour deux raisons :

- l'équation « $impôt = base \times taux$ » montre que, puisque le conseil municipal vote le montant de l'impôt, qui est donc fixe, une augmentation de la base entraîne une baisse du taux ; c'est ce que vous constaterez en comparant votre avis d'imposition de 1980 avec celui de 1979 ; auparavant le facteur « base » restait identique, le taux devait donc augmenter dans la même proportion que le produit global voté par le conseil municipal ;
- la revalorisation est forfaitaire ; il n'y a donc pas eu, à l'intérieur de la masse des contribuables, de transferts d'un contribuable sur un autre.

En outre, chaque année à partir de 1981, une telle revalorisation aura lieu, au moyen d'un coefficient forfaitaire national fixé par la loi des finances. Enfin, tous les trois ans, aura

lieu une révision des valeurs locatives : c'est donc à cette occasion que pourront être corrigées les éventuelles « erreurs » ou « injustices » commises en 1970 ; il y aura alors un certain nombre de transferts entre contribuables.

Mais, puisque cela ne change pas les situations entre contribuables, pourquoi cette revalorisation forfaitaire qui complique tant les choses ? La réponse est liée à l'abandon du système de répartition pour un « système de quotité » applicable dès 1981.

Le vote direct des taux par le conseil municipal

Nous avons vu comment le conseil municipal n'avait aucun pouvoir, jusqu'à cette année, pour modifier la répartition des quatre taxes. La loi du 10 janvier 1980 lui a donné la possibilité de le faire à partir de 1981 : le conseil ne votera plus un produit global, mais les taux d'imposition, directement. Aussi devra-t-il disposer des bases afin de pouvoir estimer le produit de l'impôt : l'équation « $impôt = base \times taux$ » reste bien entendu valable, mais le terme « impôt » sera, non plus fixé a priori, mais calculé.

Or, parmi les bases, il en est une qui évolue comme les données économiques générales : celle de la taxe professionnelle. Pour que les quatre taxes soient, en quelque sorte, à égalité de traitement, il fallait que les autres bases puissent également évoluer. D'autant qu'il existe un butoir à l'évolution libre des taux : celui de la taxe professionnelle ne peut pas augmenter plus que la moyenne des trois autres taxes. Et, plus les bases de la taxe d'habitation et des taxes foncières sont faibles, plus leurs taux sont importants, et, partant, plus le taux maximum de taxe professionnelle est important ; or, celui-ci s'applique à une base constamment réévaluée (puisque elle tient compte des salaires, par exemple), alors que la base des trois autres taxes était fixe d'une année sur l'autre...

J'ose espérer que ces quelques lignes auront pu contribuer à vous éclairer sur des mécanismes quelque peu compliqués. Pour d'autres précisions sur ces généralités, sur ces questions, je vous invite à m'écrire. Si vous désirez des renseignements sur votre avis d'imposition de taxe d'habitation, vous pouvez vous adresser au centre d'impôt indiqué sur votre feuille d'imposition.

Philippe LAURENT
Conseiller municipal

MONSIEUR

YVES St LAURENT • GUY LAROCHE
PIERRE BALMAIN • CACHAREL
MAC GRÉGOR • JACQUES PERNET
LEE COOPER

Nicholson
102, RUE HOUDAN - SCEAUX
TEL. 661.23.59

MADAME

CACHAREL • GASTON JAUNET
MANOUKIAN • RENOMA
RAY MARJORY
LILIANE BURTY

URBANISME

Direction Départementale de l'Équipement : réception et information du public

La Direction Départementale de l'Équipement des Hauts-de-Seine vient de mettre en place un service d'assistance administrative et juridique en la personne de Mlle BERTHOT, qui est chargée d'informer et de conseiller **gratuitement** les usagers dans le domaine de l'environnement et du cadre de vie, en particulier sur l'aspect réglementaire du financement de la construction, des économies d'énergie, de l'amélioration de l'habitat, des problèmes juridiques liés à la législation sur l'urbanisme, etc.

Ce service s'ajoute à ceux déjà mis à la disposition des usagers. Toutefois, devant le



Conseil architectural à Sceaux

Un architecte du CAUE (*) est à la disposition des personnes désireuses de construire (constructions neuves, extension et/ou amélioration d'une construction existante).

Il fournira gratuitement une aide à la conception architecturale, les informations techniques nécessaires à la réalisation, et des orientations concernant les problèmes éventuels de financement.

Christian RAULET, architecte conseiller du CAUE des Hauts-de-Seine, assurera une permanence dans les locaux des services techniques de la mairie 132, rue Houdan, de 9 h à 12 h les jeudis 20 novembre et 18 décembre 1980.

On trouvera ci-dessous un tableau rappelant les diverses permanences des associations susceptibles de donner, **gratuitement**, des conseils en matière d'architecture.

Association	Lieu	Dates Horaires	Objet principal
ARIM Ile-de-France M. SCHAEFFER	100, rue Houdan (rue piétonne) Tél. 660.88.62	Tous les lundis de 16 h à 19 h Tous les mercredis de 9 h 30 à 12 h	Vieux Sceaux
ASAH M. LOCHEN	Mairie (Services Techniques) 132, rue Houdan Tél. 661.29.50	Tous les mercredis de 14 h à 17 h	Personnes âgées
CAUE Hauts-de-Seine M. RAULET	Mairie (Services Techniques) 132, rue Houdan Tél. 661.29.50	Jeudi 20 novembre Jeudi 18 décembre	Conseil architectural et technique

(*) Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement des Hauts-de-Seine 1, rue des Abondances 92100 BOULOGNE-BILLANCOURT - Tél. 603.77.39.

nombre croissant de demandes de renseignements, tant par téléphone que par réception, il est apparu nécessaire de réglementer de manière précise ces consultations qui ont lieu au 8, avenue Jules-Guesde à Sceaux.

Permis de construire

- Assistance architecturale : M. COSSIN, Architecte DPLG : les mardi et vendredi, de 9 h 30 à 12 h.

- Renseignements sur le permis de construire : Mme CHOURAQUI et M. VALLÉE : les mardi et vendredi de 9 h 30 à 12 h (ou sur rendez-vous - Tél. 660.52.23).

Assistance administrative et juridique

(voir ci-dessus)

- Mlle BERTHOT : le mardi de 9 h 30 à 12 h.

Renseignements sur alignements et permissions de voirie

- Mme GÉRARD et M. KLOPP : les mardi et vendredi, de 9 h 30 à 12 h (ou sur rendez-vous - Tél. 660.52.23).

Renseignements sur l'assainissement

(branchements, réseaux, etc.)

- MM. OLIVERI et LOBJOIE : les mardi et vendredi de 9 h 30 à 12 h (ou sur rendez-vous - Tél. 660.52.23).



Jean-Pierre TELLIER

Administrateur de Biens

Agent Immobilier

114 bis, Rue Houdan - 92330 SCEAUX

CABINET TELLIER

GESTION: 350.19.35

TRANSACTIONS: 702.36.06



URBANISME – ÉQUIPEMENT

Permis de construire

Avis

Allée Jean-Barral/rue Léon-Blum
Pétitionnaire : OPHLM représenté par M. MERMET
Construction de 5 pavillons et extension
Architectes : MM. MASSIP et BOUAT
Avis favorable le 18-07-1980

20, rue Pierre-Curie
Pétitionnaire : Mme LIGAON
(auteur du projet)
Ouverture de fenêtres
Avis favorable le 28-07-1980

Parc départemental de Sceaux
Pétitionnaire : Département des Hauts-de-Seine
Modification de façade et construction d'un abri
Architecte : M. VACHER
Avis favorable le 01-08-1980

2, rue Eugène-Maison
Pétitionnaire : M. LORENZETTI
Modificatif
Architectes : MM. HERPE et BOULET
Avis défavorable le 11-08-1980

2, rue Eugène-Maison
Pétitionnaire : SA Multi Sceaux
Extension de surface de vente
Architectes : MM. HERPE et BOULET
Avis favorable le 20-08-1980

19, avenue Jules-Guesde
Pétitionnaire : M. GUILLON
(auteur du projet)
Modificatif d'un pavillon
Avis défavorable le 20-08-1980

5, avenue Carnot
Pétitionnaire : Mme LEYA
Modificatif d'un pavillon
Architecte : M. LOISEAU
Avis favorable le 20-08-1980

3, avenue du Pdt-Franklin-Roosevelt
Pétitionnaire : lycée Lakanal représenté par M. LAJEUNIE
Surélévation d'un bâtiment
Architecte : M. NIEMANS
Avis favorable le 20-08-1980

44, avenue Le Nôtre
Pétitionnaire : M. PITTAU
Extension d'une pièce sur vide sanitaire
Architecte : M. NEDONCHELLE
Avis favorable le 20-08-1980

47, rue de l'Yser
Pétitionnaire : M. KHA DANG TRAN
Construction d'un pavillon
Architecte : M. LOISEAU
Avis favorable le 20-08-1980

12-13, rue Lakanal/1-3, rue des Jockos
Pétitionnaire : OPHLM représenté par M. MERMET
Construction de 18 logements
Architecte : M. GAY
Avis favorable le 20-08-1980

3, rue Marguerite-Renaudin
Pétitionnaire : M. VERRROUST
(auteur du projet)
Modification de façade
Avis favorable le 20-08-1980

18, rue des Écoles/3, rue Florian
Pétitionnaire : Mme LAMARE
Amélioration de l'habitat
Architecte : M. SINAY
Avis favorable le 26-08-1980

Sursis à statuer

18, avenue de la Gare
Pétitionnaire : M. VU GNOC HOAN
Agrandissement d'un pavillon
Architecte : M. LOISEAU
Avis défavorable le 20-08-1980
Sursis à statuer le 16-09-1980

Décisions

19, rue Bertron
Pétitionnaire : M. Le GAC de LANSALUT
Aménagement d'un bâtiment existant en habitation et modification de façade
Architecte : SARL BELS
Avis favorable le 18-06-1980
Permis accordé le 18-07-1980

29-31-33, rue des Écoles
Pétitionnaire : OPHLM représenté par M. MERMET
Surélévation des immeubles
Architectes : MM. OUDIN et de SEGONZAC
Avis favorable le 12-05-1980
Permis accordé le 23-07-1980

15, rue Pierre-Curie
Pétitionnaire : Mme HOUSSAYE
Extension d'un pavillon
Architecte : M. SERGENT
Avis favorable le 27-06-1980
Permis accordé le 26-07-1980

37, rue Pierre-Curie
Pétitionnaire : M. MIGUS
Extension d'un pavillon existant par surélévation et couverture d'une terrasse existante
Architecte : M. DAYAN
Avis favorable le 03-07-1980
Permis accordé le 26-07-1980

40, rue du Docteur-Thore
Pétitionnaire : M. MAZZEI
Création d'un mur de clôture et aménagement d'un jardin
Architecte : FERAUD-MASSENAT
Avis favorable le 18-07-1980
Permis accordé le 30-07-1980

Des travaux dans la ville

Voirie

Rue de Bagneux

Les études entreprises pour l'amélioration de la sécurité des enfants aux abords des écoles ont trouvé une application à l'occasion de la réfection des trottoirs de cette rue. La clôture de l'école, au droit de l'entrée, a été reculée d'une dizaine de mètres de façon à ménager une place destinée à devenir un lieu de rencontre pour les parents et constituer un espace tampon entre le domaine scolaire et la rue. Un mobilier urbain approprié (bancs, colonnes Morris, panneaux d'exposition...) complétera harmonieusement le mail existant.

Rue Gaston-Lévy

Afin de pallier la pénurie de places de stationnement aux abords de l'Institut Universitaire de Technologie et du Lycée Marie-Curie, la Municipalité a fait procéder à l'aménagement d'un parking à l'entrée Est du sentier de la Tour. Sa réalisation et le transfert de l'aire de stationnement pour les deux-roues à l'usage des élèves du Lycée Marie-Curie ont été conçus de façon à être l'embryon payagé de l'aménagement de ce sentier.

Avenue Georges-Clemenceau

Les services de la Direction Départementale de l'Équipement informent que les travaux relatifs à la réfection de l'assainissement de cette avenue ne pourront être entrepris qu'à la fin de cette année.

Église Saint Jean-Baptiste

La remise en état des vitraux a été entreprise ; leur repose interviendra avant la fin de l'année.

Jardin de la Ménagerie

Le Jardin de la Ménagerie fera l'objet d'une première tranche de travaux pour la fin de l'année.

En avant-première de celle-ci, interviendra la mise en place d'un éclairage destiné à améliorer les conditions de traversée du Petit Parc par les promeneurs durant les mois d'hiver.

Ce projet fera l'objet d'un article particulier dans un prochain numéro du Bulletin Municipal.



B. COMBETTE
Diplômé École Nationale d'Assurances
31, AVENUE DE ROBINSON - 92290 CHATENAY-MALABRY
TEL. 661.16.63



objets décoratifs - cadeaux

EPSILON

TEL. 660.15.17

8, rue du Docteur-Berger **SCEAUX**

ENSEIGNEMENT

L'enseignement primaire public à Sceaux

Tous les ans, la rentrée scolaire est l'occasion pour les élus municipaux de faire le point sur la situation des écoles dont ils ont la responsabilité directe, qu'il s'agisse des structures, des effectifs, des programmes, des activités connexes.

Structures

Rappelons que Sceaux possède et entretient quatre groupes scolaires complets : celui du Centre, le plus ancien (ses bâtiments actuels ont entre 25 et 50 ans d'existence, mais d'autres accueillent déjà les écoliers du quartier il y a un siècle), celui des Blagis qui a 25 ans, celui du Petit-Chambord qui a 20 ans et celui des Clos Saint-Marcel qui a 12 ans.

La Municipalité s'efforce de faire en sorte que les élèves et leurs maîtres puissent travailler dans des conditions aussi satisfaisantes que possible.

Les travaux exécutés chaque année ont pour but non seulement l'entretien normal des bâtiments, mais aussi l'amélioration permanente de l'équipement et l'embellissement progressif du cadre de vie. Citons, en particulier, l'insonorisation des locaux, la réfection régulière des peintures intérieures et extérieures, le rétablissement des panneaux d'affichage.

Chaque groupe scolaire dispose, soit dans ses murs, soit à proximité, d'un gymnase qui, aux heures scolaires, lui est réservé. De même, toutes les classes primaires qui en ont besoin profitent de la piscine de Sceaux/Bourg-la-Reine.

Effectifs

Les effectifs des élèves inscrits dans nos quatre groupes scolaires sont stables : 781 contre 770 il y a un an dans 25 classes maternelles et 1234 contre 1240 dans 46 classes primaires. Cependant, leur répartition dans chaque école est moins régulière que cette stabilité de leur ensemble. En effet, 30 enfants de moins à la maternelle du Centre ont entraîné la fermeture d'une classe (il n'y en a plus que 7 pour 231 enfants, soit 33 par classe, ce qui dépasse la limite du supportable) alors que 32 enfants de plus à la maternelle du Petit-Chambord et 11 de plus à la maternelle des Clos Saint-Marcel ont permis le maintien, respectivement, de la 5^e et de la 6^e classe ; malgré quoi, il y a 32 enfants par classe aux Clos Saint-Marcel en maternelle contre seulement 29 au Petit-Chambord. Aux Blagis, en maternelle, il y a 30,4 enfants par classe.

En primaire, par ailleurs, 21 enfants de moins au Petit-Chambord ont empêché le maintien de la 9^e classe ouverte il y a un an. Toutefois, sans que la situation soit parfaite, elle est moins insupportable qu'en maternelle, puisqu'au Centre il y a 28,5 enfants pour chacune des 14 classes, aux Blagis 26,1 pour 11 classes, au Petit-Chambord 27,3 pour 8 classes et aux Clos Saint-Marcel 28,1 pour 11 classes.

Rappelons que la répartition des enfants par classe (le cours préparatoire, les 2 cours élémen-

taires et les 2 cours moyens) est d'ordre pédagogique ; elle est donc de la compétence exclusive des enseignants et échappe totalement aux élus municipaux.

Enfin, il existe aux Blagis une classe d'adaptation pour 15 enfants, et au Petit-Chambord une classe pour 6 amblyopes (mal voyants).

Sécurité

Des efforts sont poursuivis pour améliorer la sécurité interne de chaque école, cela va de soi : les services techniques font progressivement les travaux demandés par la Commission de sécurité qui visite chaque école, tous les ans.

La sécurité des abords des écoles est beaucoup plus difficile à maîtriser ; elle fait appel à la discipline individuelle et collective de tous : enseignants, parents, enfants, sans compter les autres usagers des voies qui sont toutes publiques aux abords des 4 groupes.

Mais ce n'est pas parce que c'est difficile qu'il faut baisser les bras ! C'est ainsi qu'un sens unique a été mis en place allée de Trévise et que nos services techniques ont profité de la réfection de la rue de Bagneux pour aménager devant l'entrée de l'école une placette rendant plus spacieuse l'attente des parents et des enfants aux heures d'entrée et de sortie des classes.

Aux Clos Saint-Marcel des négociations sont en cours avec la R.A.T.P. pour agrandir le trottoir d'accès depuis l'avenue Jules-Guesde. Au Centre nous avons enfin obtenu, après 10 années de démarches infructueuses, l'autorisation d'engager un agent de police municipal : il ne reste plus qu'à le recruter, mais pour le moment il n'y a pas de candidat. Il va de soi que ceux de nos lecteurs qui connaîtraient des candidats possibles sont priés de le faire savoir à la Mairie, service du personnel - Tél. 661.29.50.

Aux abords de ces deux groupes scolaires, une analyse est en cours, tendant à étudier et proposer les améliorations possibles de l'ensemble de la circulation et du stationnement dans ces quartiers.

Service des chefs d'établissement

Le bon fonctionnement des écoles exige une disponibilité totale des chefs d'établissement. Le moins que l'on puisse dire est que les règlements actuellement en vigueur ne favorisent nullement cette politique puisque :

- 2 directeurs ont une décharge complète d'État et 1 une demi-décharge d'État ;
- 1 a une décharge complète communale et 3 une demi-décharge communale ;
- 1 n'a aucune décharge.

Cela signifie que trois directeurs sur huit peuvent faire leur travail complètement, quatre ont la charge à mi-temps d'une classe et un à temps plein, ce qui est aberrant.

Il faut savoir également que, depuis de nombreuses années, la commune n'a plus, pratiquement, la

possibilité de créer des décharges d'enseignement ou de les compléter : l'Inspection d'Académie ne fournit plus les instituteurs de remplacement !

Tiers temps pédagogique et classes de nature

La bonne marche des écoles dépend encore des crédits de fonctionnement que leur affecte la commune : ils sont parmi les plus élevés du département et supérieurs d'environ 50 % à ceux octroyés à Paris. En particulier, une nouvelle ligne budgétaire a été ouverte en 1980 pour l'amélioration des activités de l'interclasse de 11 h 30 à 13 h 30.

D'autre part, le Conseil municipal a continué de favoriser l'application du tiers-temps pédagogique par un accroissement des crédits affectés à l'initiation artistique, assurée non seulement par les Gêmeaux, mais aussi par la Maison des Jeunes et de la Culture et par le Musée de l'Île-de-France. Les sorties éducatives et les spectacles scolaires ne sont pas oubliés pour autant.

Enfin, les classes de nature se sont diversifiées : tous les ans 6 classes partent 3 semaines à la neige, ou à la mer ou à la campagne pour le plus grand bien physique et pédagogique des enfants.

Cette année, grande première à Sceaux : une classe maternelle passe la deuxième quinzaine d'octobre dans les Vosges. Nous lui souhaitons un séjour agréable et fructueux.

Aide psycho-pédagogique

L'aide aux élèves en difficulté pour des raisons d'ordre psycho-pédagogique a été développée au Groupe d'Aide Psycho-Pédagogique (G.A.P.P.) des Blagis.

Il est demandé l'ouverture d'un second G.A.P.P., probablement au Centre.

Aide aux familles

Pour certaines familles dont les enfants fréquentent l'école primaire ou le collège ou le lycée, la gratuité n'est pas telle qu'elles n'aient pas besoin d'une aide personnelle. Les crédits à ce titre sont passés de 9 000 F en 1970 à 76 000 F en 1980, soit 24 % d'augmentation par an, ce qui est très supérieur à l'augmentation des prix depuis 10 ans et marque bien la volonté de vos élus d'aider leurs concitoyens à la mesure des moyens dont dispose la commune. Ceux qui s'estiment dans ce cas peuvent s'adresser à la Mairie, bureau de la Caisse des Ecoles.



Jean LESUEUR
Maire adjoint
chargé de l'Enseignement



CHARLES GÉRARD

JOAILLIER - FABRICANT
atelier sur place

vend ses bijoux avec une garantie gratuite contre tous les risques pendant 1 an pour tout achat de bijoux de 1.000 à 10.000 F selon un contrat ABEILLE-PAIX n° 2040253

102, rue Houdan 92330 SCEAUX ☎ 661.02.14

deglane

ENSEIGNEMENT

Bourses communales

Des crédits ont été inscrits au budget de la commune en vue de l'octroi de bourses à des enfants de Sceaux appartenant à des familles aux revenus modestes et fréquentant des établissements scolaires du second degré (lycées, collèges, collèges techniques).

Des bourses peuvent être attribuées également à des enfants de Sceaux qui fréquentent les écoles élémentaires de la ville.

Peuvent être intéressées, en particulier, les familles dont les enfants n'ont pu obtenir une bourse d'État.

Les formules de demande doivent être remplies à la Mairie, Service des écoles, 1^{er} étage, jusqu'au samedi 8 novembre 1980 inclus. Se présenter muni :

- du livret de famille ou d'un extrait de naissance ;
- des certificats de scolarité ;
- des bulletins de salaires des trois derniers mois ;
- du dernier extrait de rôle des contributions ;
- d'une fiche de paiement des Allocations familiales ;
- des talons de pensions et retraites.

Bourses départementales d'enseignement secondaire et supérieur

Le Conseil général des Hauts-de-Seine attribue chaque année des bourses départementales d'enseignement aux candidats :

- dont la famille française (parents ou tuteurs légaux) est inscrite au rôle des contributions directes du département des Hauts-de-Seine ;
- qui poursuivent des études du niveau secondaire, technique ou supérieur dans un établissement public ou privé habilité à recevoir des boursiers nationaux ;
- étrangers dont la famille réside dans le département s'ils suivent un cycle d'enseignement secondaire sur le territoire métropolitain, s'ils sont étudiants et ne sont plus à la charge de leur famille.

Le montant de la bourse départementale est calculé en fonction des ressources et des charges familiales, ainsi que du niveau d'études et des résultats scolaires des élèves.

Les imprimés d'inscription peuvent être retirés à la Mairie de Sceaux, Service des écoles.

Formation des adultes

L'expérience d'une année de fonctionnement des cours de formation pour adultes de Bourg-la-Reine s'est appuyée à la fois sur une tradition de l'enseignement en France (les cours du soir), et sur une idée novatrice dans les propositions faites au public.

En effet, c'est une équipe de professionnels de la formation d'adultes, le CEFOP, en collaboration avec le CELERS et la Municipalité qui s'est mise à l'écoute du public.

Une permanence quotidienne a été assurée pendant quatre mois dans les locaux de la Mairie. Cent vingt personnes ont rendu visite à M. Lorenzi, chargé d'écouter, conseiller et orienter les demandes en formation des habitants de Bourg-la-Reine.

L'expérience pédagogique et la qualité des enseignants du CEFOP permettait d'envisager pratiquement la mise en place de stages dans des domaines très variés en fonction du nombre de demandes.

Un nombre important de demandes ont été exprimées rapidement pour une formation de sténo-dactylo. Début décembre s'est ouvert le premier cours au CES Evariste Gallois. Ce cours, regroupant une douzaine de participantes, s'est achevé début juin sur un bilan très encourageant. En fin de stage, les participantes ont atteint une rapidité en sténographie tout à fait opérationnelle. Certaines vont se présenter à des examens de qualification, d'autres entreront directement dans la vie active avec un niveau professionnel très satisfaisant. Quelques-unes ont interrompu le stage en trouvant un emploi. Ces cours se sont déroulés au rythme de quatre après-midi par semaine, soit douze heures.

Les demandes se sont multipliées, permettant d'ouvrir trois nouvelles sections.

Expression écrite et orale

Dix participants ont suivi ces cours deux soirs par semaine jusqu'à la fin du mois de juin. Mieux qu'une mise à niveau des connaissances générales, ce cours, très individualisé, a permis de répondre au désir de chaque stagiaire en tenant compte de ses connaissances de base et de son rythme propre. L'objectif fixé, mieux s'exprimer, préparer des concours administratifs, etc. a été atteint.

Cours en soirée de dactylographie

Cette formule s'est avérée nécessaire pour les dix personnes inscrites exerçant une activité dans la journée. Cette formation s'est déroulée au rythme de deux soirées par semaine jusqu'à la fin du mois de juin. La dac-

tylographie a été complétée par l'acquisition d'une méthode d'écriture rapide très efficace, bien qu'exigeant moins de préparation que la sténographie.

Réinsertion professionnelle des femmes

Cette formation un peu particulière a été mise en place pour tenter de répondre efficacement à une demande émanant de femmes désirant, après quelques années d'interruption, reprendre une activité professionnelle.

Il était donc important d'envisager deux niveaux de formation :

- le premier doit prendre en compte le problème spécifique de la femme dans sa situation particulière avec tout ce que cela implique sur le plan psychologique ;
- le second doit apporter l'acquis nécessaire dans une technique professionnelle choisie.

Cette section volontairement limitée en nombre a donc fonctionné en deux parties :

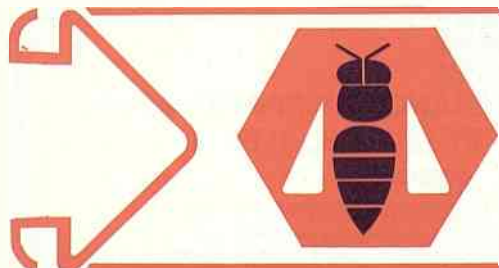
- l'une occupant deux après-midi par semaine (6 h), a permis une véritable préparation à la vie professionnelle ; les participantes ont fait le point de leurs acquis antérieurs dans une confrontation d'expériences ;
- l'autre partie a été consacrée à l'acquisition d'une pratique de dactylographie et d'écriture rapide.

Ce premier bilan semble donc assez satisfaisant. Une quarantaine de personnes ont pu bénéficier, avec une participation modique, des cours dispensés par des professeurs de très bon niveau. Le public qui a participé à des cours offre une disparité tout à fait semblable à l'échantillonnage de la population de Bourg-la-Reine. Il était donc possible d'envisager cette rentrée sous un jour nouveau. Aussi, le 28 août dernier, s'est tenue à Bourg-la-Reine une réunion regroupant les représentants de la Municipalité de cette ville et de celles de Sceaux et Fontenay-aux-Roses.

Les élus de ces trois communes ont décidé de coopérer de manière à atteindre rapidement une envergure à la mesure de la population qu'ils représentent.

L'opération « Formation des adultes » démarre donc dès la rentrée sur le territoire des trois localités ; des permanences d'accueil, d'orientation et de préparation sont d'ores et déjà en place.

A Sceaux, la permanence se tient à la Mairie le mercredi matin et le vendredi après-midi. Les cours commenceront pendant la deuxième quinzaine d'octobre.



Jacques BONNEMAIN

Agent général d'assurances ABEILLE-PAIX
GARANTIES IMMÉDIATES POUR TOUS LES RISQUÉS

ASSURANCE GRATUITE BIJOUX CHARLES GÉRARD

31, rue Houdan (1^{er} étage) - 92330 SCEAUX - Tél. 660.59.27



ENSEIGNEMENT

Ouverture d'une antenne du Collège universitaire fontenaisien à Sceaux

Bon nombre de Scéens connaissent déjà le Collège universitaire fontenaisien pour y être inscrits et bénéficier de ses activités. Cette université libre a été fondée au début de 1978 par M. Jean Fournier, Maire de Fontenay-aux-Roses, avec l'aide de Monsieur le Professeur Henri Kerst, qui l'a mis en place et qui en assume la direction avec une compétence et un dynamisme remarquables. Grâce à ses relations dans les milieux universitaires et à son dévouement inlassable, M. Kerst a pu doter le Collège universitaire d'un comité de patronage prestigieux et généreux, s'entourer de beaucoup de concours bénévoles et attirer des conférenciers tout à fait éminents.

Conçu d'abord comme université du troisième âge, ce Collège universitaire s'est ouvert très vite aux personnes de tous âges. Outre les conférences remarquables suivies de débats, faites deux fois par semaine au Centre culturel de Fontenay sur les sujets les plus intéressants dans tous les domaines (civilisations, littératures, beaux-arts, sciences, techniques, etc.), il offre à ses adhérents une « Gazette » et la possibilité de s'abonner aux « Cahiers fontenaisiens » qui reflètent les activités du collège, l'enregistrement sur cassettes des conférences qui y sont données, une bibliothèque déjà riche et nantie d'un fichier très à jour, des visites guidées et la possibilité de participer à des voyages culturels ; en outre, il organise des expositions et des concours. Bref, c'est un instrument de culture remarquable.

Il est certain qu'une université libre de cette nature répond à un réel besoin à notre époque, où, d'une part, les loisirs se multiplient et la longévité s'allongeant, beaucoup d'hommes et de femmes ont du temps pour parfaire



leur savoir et, d'autre part, les connaissances s'approfondissent et les conceptions évoluent avec une rapidité stupéfiante dans tous les domaines, nous avons tous besoin de retourner à l'école et de nous tenir au courant pour comprendre notre époque, pour juger notre société et pour nous y situer.

La municipalité de Sceaux a pensé que, plutôt que de créer de toutes pièces une telle université dans notre ville, il fallait, si possible, profiter de l'excellente organisation de celle de Fontenay-aux-Roses. C'est pourquoi elle a,

dès l'origine, encouragé les Scéens et, en particulier, les membres des clubs du troisième âge à s'y inscrire. Le Maire de Sceaux est membre d'honneur du Collège universitaire depuis sa création.

A la demande de Monsieur le Maire de Bourg-la-Reine, le Collège a essaimé en novembre 1979 dans cette ville, où les conférences ont obtenu le même succès qu'à Fontenay. C'est ainsi que l'idée nous est venue tout naturellement de proposer à M. Kerst d'ouvrir une deuxième antenne du Collège universitaire à Sceaux, afin de rapprocher au moins une partie des conférences des auditeurs de Sceaux. Ensemble, nous avons étudié les conditions matérielles de la création d'une telle antenne et c'est ainsi que nous avons la joie de vous en annoncer l'ouverture.

M. et Mme Baldensperger, qui demeurent 89, rue Houdan, ont bien voulu accepter de diriger l'antenne de Sceaux, bien entendu sous l'autorité de M. Kerst et du conseil d'administration du Collège. Au nom de tous ceux qui en profiteront, je les remercie chaleureusement. Et j'espère vivement qu'ils bénéficieront d'assez de concours bénévoles et d'assez d'aides pour que cette antenne puisse bien fonctionner.

E. GULDNER
Maire de Sceaux

COMMENT ADHÉRER AU COLLÈGE UNIVERSITAIRE FONTENAISIEN

Il est possible de s'inscrire dès maintenant au Collège Universitaire Fontenaisien par l'intermédiaire de son antenne de Sceaux ; s'adresser :

- à la Maison des Jeunes et de la Culture 21, rue des Écoles : le mercredi de 15 h à 17 h (Tél. 350.05.96) ;
- au Centre socio-culturel des Blagis 2, rue du Docteur-Roux : le jeudi de 14 h à 16 h (Tél. 660.51.18).

La cotisation de 50 F pour la saison 1980-81 donne droit à toutes les activités du Collège tant à Fontenay-aux-Roses (siège) qu'à Sceaux ou à Bourg-la-Reine : conférences, expositions, visites et voyages.

On trouvera, encarté dans ce bulletin, le programme des conférences qui seront données à Sceaux. On peut se procurer le programme complet des activités du Collège à la MJC, au Centre socio-culturel des Blagis, à la Bibliothèque municipale et au Syndicat d'Initiative.

L'HIRONDELLE



listes de mariage (participation 10 %)
arts de la table et cadeaux

16, place du Général-de-Gaulle - 92330 SCEAUX
Tél. 702.68.60

J. DAUPHIN

ANCIEN CABINET DECO

GÉRANCE D'APPARTEMENTS
ET D'IMMEUBLES

locations
toutes transactions

AGENT IMMOBILIER FNAIM

145, rue Houdan
92330 - SCEAUX
☎ 660 67 21 +

ASSOCIATIONS

Les Gémeaux

Les Gémeaux ont débuté la saison 1980-1981 sous le signe de la poésie avec deux grands de la chanson française : Bernard Lavilliers et Léo Ferré, spectacles donnés sous un chapiteau au Jardin de la Ménagerie de Sceaux.

D'autres manifestations, sous la trilogie « *musique-théâtre-poésie* », suivront en cours d'année. Mais devant les nombreuses créations chorégraphiques de ces dernières années, c'est la danse qui sera à l'honneur durant le mois de novembre.

Dès fin octobre, un stage de danse africaine animée par Elsa Woliastine, danseuse de la Compagnie « *Ma Rituel Danse* », accompagnée aux percussions par Lui Cesar Ewande, se déroulera aux Gémeaux les 29, 30, 31 octobre et les 1^{er}, 2 novembre, de 10 h à 13 h et de 15 h à 18 h.

La Compagnie américaine d'Handy de Groat, chorégraphe de Bob Wilson (on se souvient « *d'Einstein on the beach* ») se produira dans notre salle de spectacles, le 8 novembre à 21 h, et précédera les « *Rendez-vous de la composition chorégraphique* » durant lesquels, pendant deux jours, les Gémeaux verront défiler six compagnies représentantes de la jeune danse contemporaine – danse inspirée de l'école de Cunningham – réunies par Micheline Lelièvre, qui a déjà une vingtaine de chorégraphies à son actif.



« *Sous la terre, l'Amandier* » - Chorégraphie : Christine Gérard, par le Groupe Arcor, l'un des six participants aux *Rendez-vous de la composition chorégraphique*.

Parallèlement aux spectacles, des débats et des lectures seront entrepris avec le public autour du problème de la conception chorégraphique de nos jours. Il s'agit, là, d'une sorte de panorama de la jeune danse dont le nom « *Rendez-vous de la composition chorégraphique* »

évoque la volonté d'une rencontre plutôt que celle d'un défilé de spectacles.

Nous entendons faire de ce mois de novembre un événement que nous espérons important du point de vue de l'essor de l'ensemble chorégraphique contemporain.

Maison des Jeunes et de la Culture

Exposition « Au gré des saisons »

L'exposition « *Au gré des saisons* » présentée à la Galerie d'art de l'aéroport d'Orly-Sud résume, en une trentaine de photos en couleur, mon attirance certaine pour la nature à travers des paysages.

Pourquoi « *Au gré des saisons* » ! Et bien parce que chacune de ces photographies résume la découverte toujours renouvelée des couleurs qui reflètent l'état d'âme de chacun de nous. J'ai toujours aimé la photo et plus particulièrement depuis 1976 où l'appareil « *Praktica* » plus perfectionné que la « *simple petite boîte* » que j'avais depuis l'âge de 14 ans et avec laquelle je travaillais auparavant, m'a permis de me passionner de plus en plus dans cette voie qu'est la photo.

En 1978, ma première exposition fut présentée au café le plus célèbre de Paris de par son histoire : le « *Procopé* ». Cette exposition, présentée dans les différentes salles de restaurant, s'intitulait : « *Paysages de France* ». L'année 1980 a vu l'exposition présentée de nouveau à la Galerie d'art d'Orly-Sud.

La Maison des Jeunes et de la Culture de Sceaux accueille du 10 au 31 octobre 1980 l'exposition « *Au gré des saisons* », dont l'affiche, déjà présentée à Orly, vous montre « *une allée d'automne* » dans le Parc de Sceaux-

Exposition du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 22 h ; le samedi de 9 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 19 h.

Cours de français pour les étrangers

● Méthode « *Alliance française* », les lundi, mardi, jeudi et vendredi, de 9 h à 11 h.

● Cours gratuits d'initiation au français, le mardi et le vendredi, de 14 h 30 à 16 h. Tous renseignements au 350.05.96, tous les jours de 9 h à 22 h.

Cours d'allemand pour adultes

● Initiation : méthode audio-visuelle, 3 h par semaine.

● Perfectionnement : méthode audio-orale, 3 h par semaine.

● Conversation : 2 h par semaine.

Tous renseignements au 350.05.96, tous les jours de 9 h à 22 h.

Réouverture de la Boutique de Droit

Consultations juridiques gratuites organisées par des étudiants de la Faculté de Droit de Sceaux à la Maison des Jeunes et de la Culture, 21, rue des Écoles, tous les mardis et jeudis, de 17 h à 20 h.

A. ORTIN

ANCIENNEMENT GÉLIN

15, av. Georges Clémenceau
92330 SCEAUX ☎ 661.17.67

TAPISSERIE — LITERIE — DÉCORATION

TENTURE MURALE — SIÈGES NEUFS & RÉFECTION
INSTALLATION DE RIDEAUX-VOILAGES
RÉFECTIONS SOMMIERS & MATELAS DANS LA JOURNÉE

CHEMISERIE NOUVEAUTÉS

Ginestet

47, rue Houdan
92330 SCEAUX

☎ 350.00.03

ASSOCIATIONS

Centre socio-culturel des Blagis

Ouverture d'un labo-photos ; trois niveaux :

- le mercredi de 15 h à 18 h : adolescents ;
- le mercredi de 19 h à 21 h : initiation adultes ;
- le mardi de 19 h à 21 h : perfectionnement adultes.

Ouverture d'un atelier de macramé et de patchwork pour enfants, le mercredi de 9 h à 10 h 30 et 10 h 30 à 12 h ; de 14 h à 15 h 30 et 15 h 30 à 17 h.

Ouverture d'un atelier de sculpture sur bois en octobre ; inscriptions au secrétariat.

En collaboration avec le Centre d'Action Culturelle « Les Gémeaux » : **ouverture d'ateliers de création de dessins animés pour les 10, 11, 12 ans,** en octobre et en novembre, les mercredis et samedis ; renseignements au Centre socio-culturel ou aux Gémeaux.

Ouverture d'un cours de dactylographie le mardi matin de 9 h à 11 h.

Pour toutes ces activités, se renseigner au Centre socio-culturel des Blagis, 2, rue du Docteur-Roux - Tél. 660.51.18.

Samedis Musicaux de Sceaux

Nous signalons que l'association « Les Amis de la Musique du Canton de Sceaux » n'existe plus. Une nouvelle association « Les Samedis Musicaux de Sceaux » lui succède. Elle est placée sous la direction d'Alfred Loewenguth.

Les concerts auront lieu le samedi dans une salle des Gémeaux à Sceaux, 49, avenue Georges-Clemenceau : à 17 h 30 aura lieu un concert d'initiation spécialement recommandé pour les jeunes mélomanes ; le soir à 20 h 45 sera donné le même concert non commenté. Les prochains auront lieu aux dates suivantes :

- le samedi 15 novembre, avec l'orchestre de chambre de Saint-Denis : programme Vivaldi ;
- le samedi 20 décembre avec en duo Leslie Wright et Philip Bride (piano - violon).

L'adresse des « Samedis Musicaux de Sceaux » est la suivante : SMS, 21, rue des Ecoles, 92330 SCEAUX - Tél. 350.05.96.

Chorale « A Cœur Joie »

La chorale a repris ses activités après les vacances.

Si vous aimez chanter et quel que soit votre âge, venez nous rejoindre dans une ambiance gaie et amicale. Aucune connaissance spéciale en solfège ne vous sera demandée.

Nous organisons des week-ends (travail et détente) et des veillées. Les 15 et 16 novembre prochain la chorale recevra une chorale allemande de Brühl et nous avons encore d'autres projets.

Pendant les vacances, en août dernier, 16 choristes ont participé aux choralies de Vai-

son-la-Romaine. Ils en ont gardé, et en garderont longtemps, un souvenir inoubliable.

Venez nous rejoindre. Tous renseignements vous seront donnés en téléphonant au 660.06.47 ou au 660.11.50.

Les répétitions ont lieu au 10, sentier de la Tour (près du Lycée Marie-Curie) le lundi soir de 20 h 30 à 22 h pour les adultes. Pour les enfants, demander les renseignements au 660.11.50 ; les dates (ce sera sûrement le mercredi) et heures ne sont pas encore définies.

Nous vous disons à bientôt, et bonne année chorale.

Vélo Club Scéen

Paris-Bruxelles-Amsterdam, les 6 et 7 septembre 1980 : brevet cycliste « Eurodax » de 625 km

Cinq cyclotouristes du Vélo Club Scéen, sélectionnés par l'Union des Audax Français, ont participé avec succès, en compagnie de 250 jeunes cyclos, au premier Paris-Bruxelles-Amsterdam, épreuve effectuée en deux étapes.

Première étape : Paris-Bruxelles, 300 km, par Noyon, Saint-Quentin, frontière, Auloye, Mons ; avec de nombreuses routes pavées, rails de tramway, etc. le tout à la moyenne imposée de 24 km/h.

Deuxième étape : Bruxelles-Amsterdam, 325 km par Lokeren, Breskens, Zierikzee,

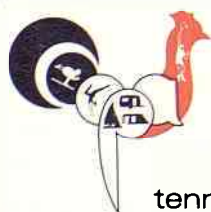
Enndracht, Zoetermeer, Sport Pak Sloten ; départ à 2 h 45 du matin, avec routes pavées, rails, passage sur deux bacs, pont de 7 km, très jolis paysages et routes en Hollande, à une moyenne imposée de 30 km/h.

Nos cinq cyclos : Lolo Berger (Président du Vélo-Club Scéen - 71 ans) René Bonnemaison, Paul Gilland, Jacques Marie, Alain Maréchal, ont très bien parcouru les 625 km dans les moyennes imposées par l'U.A.F., heureux d'avoir pu mener à bien cette performance sportive, sous les couleurs du jeune club, le Vélo-Club Scéen.

Ils espèrent pouvoir participer en 1981 à Paris-Brest / Paris-Audax, ainsi qu'à certaines grandes épreuves nationales et internationales telles que Sceaux-Brühl, Sceaux-Leamington, etc.



Passage à la frontière belge le 6 septembre



Daniel et Madeleine PESTEL

92, avenue du Général-Leclerc - 92340 BOURG-LA-REINE
tél. 663.05.81

tennis • cordage • danse • patinage • sports d'équipe • locations de skis et chaussures



ASSOCIATIONS

Sporting Club Olympique Scéen SCOS

Compte rendu d'activité pour 1980

La section « *haltérophilie* » a débuté cette année avec un effectif encore bien réduit ; l'équipe comprend deux haltérophiles confirmés, JEANNOT et LAUNAY, un quatrième série et des novices.

Les résultats sont néanmoins satisfaisants. A l'éliminatoire de la Coupe de France des clubs par zone, nous terminons 4^e et, au classement général, 18^e sur 43 clubs ; sur l'ensemble de la France, 21^e sur 44. L'équipe était composée de JEANNOT, LAUNAY, SOUDRY et FAUCONNET.

Pour la coupe d'Ile-de-France 3^e série, au 1^{er} tour, l'équipe du SCOS se classe 3^e et se qualifie pour la finale 2^e division ; nos garçons sont 2^e de leur zone et 3^e du classement général. L'équipe était composée de JEANNOT, LAUNAY, SOUDRY, FAUCONNET et LIPINSKI.

En poids léger, le junior Bruno LIPINSKY se classait 1^{er} de l'éliminatoire du prix des débutants, avant de gagner brillamment en finale, et passait 4^e série. En senior, Gilles FAUCONNET se classait 2^e.

Au championnat de 2^e série, Bernard JEANNOT se classe 2^e sur 5 concurrents en lourd léger.

Dans le championnat des Hauts-de-Seine, en léger junior, Bruno LIPINSKY sort vainqueur, pulvérisant ses records personnels avec 72,5 kg à l'arraché et 90 kg à l'épaulé jeté ; il est champion des Hauts-de-Seine et passe 3^e série.

Chez les seniors en lourd léger, Bernard JEANNOT est également champion des Hauts-de-Seine avec 107,5 kg à l'arraché et 142,5 kg à l'épaulé jeté. Cette victoire le qualifie pour le championnat d'Ile-de-France par équipe, qui se déroulera ce mois-ci.

Le 1^{er} juin, le cadet Alain HAPPEY, débutant, devient champion des Hauts-de-Seine des novices en surclassant ses adversaires, et passe directement 3^e série ; un bel avenir s'ouvre à ce jeune et sympathique haltérophile.

Voici donc pour une première saison un bilan tout à l'honneur du SCOS, qui fait plaisir aux entraîneurs et dirigeants. Merci à nos athlètes et espérons de nouveaux adhérents pour la nouvelle saison.

Association autonome des Parents d'Elèves du Lycée Lakanal (*)

Ce que nous sommes

Une association jeune et dynamique :

- de parents bénévoles, agissant uniquement dans l'intérêt de leurs enfants et donc des familles ;
- de parents raisonnables, préférant la voie de la concertation à celle du désordre organisé ;
- de parents responsables donnant la priorité à l'éducation de leurs enfants.

Ce que nous croyons

Nous croyons :

- à la laïcité impliquant la neutralité politique et religieuse et le respect de la personnalité de l'enfant ;
- à la primauté de l'individu sur le groupe ;
- à la défense d'un enseignement de qualité ;
- à la redécouverte du sens de l'effort et des valeurs civiques et morales.

Ce que nous faisons

- Sur le plan local

L'Association Autonome est représentée aux conseils d'établissement du collège et du lycée Lakanal, et ses déléguées siègent aux conseils de classe.

Elle participe ou organise de nombreuses actions en faveur des enfants, notamment les « *tables rondes d'orientation* », la bourse aux livres, les échanges sportifs avec l'étranger.

- Sur le plan national

Nous sommes affiliés à l'Union Nationale des Associations Autonomes de Parents d'Élèves (UNAAPE) qui siège au conseil de l'éducation, participe aux groupes de travail organisés par le ministre, et qui est fréquemment consulté par celui-ci.

(*) BP 3 - 92330 SCEAUX

Association des Anciens Combattants de Sceaux

Nécrologie

Notre bon camarade René RAZEL s'est éteint le 18 juillet à son domicile 24, rue Rose-de-Launay à Sceaux, après une assez longue maladie. Né en 1897, René RAZEL était titulaire de la Croix du Combattant volontaire de 1914-1918. Fidèle adhérent de notre Association, il ne manquait pas de participer, chaque année, à notre grande réunion du 11 novembre, où il se plaisait à manifester son contentement de se retrouver dans un milieu qui lui tenait à cœur.

René RAZEL avait fait une très grande carrière comme entrepreneur de travaux publics, et, à ce titre, il avait été fait Chevalier puis Officier de la Légion d'honneur.

Une délégation entourant le drapeau de l'Association a rendu les honneurs qui lui étaient dus au disparu, si estimé de tous ceux qui l'approchaient.

Distinction

Nous avons appris avec plaisir que notre ami Lolo BERGER, membre du Conseil d'administration de notre Association, avait reçu la Médaille de la Jeunesse et des Sports. Bien qu'agé de 71 ans, BERGER n'en fait pas moins une démonstration étonnante de ce que peut faire un passionné du sport cycliste quand il veut que la pratique en soit développée et vulgarisée. Président d'un club cycliste qu'il a créé à Sceaux, il n'arrête pas de participer avec succès à toutes les grandes épreuves de rallye nationales et internationales.

Ancien combattant de 1939-1945, BERGER est un excellent exemple pour la jeunesse ; aussi, la distinction dont il vient d'être l'objet est-elle amplement méritée. Le Bureau de l'Association lui adresse ses plus sincères félicitations.

Activités

La permanence du Bureau a recommencé à fonctionner le premier dimanche de chaque mois, de 10 à 12 heures, depuis le 5 octobre, au rez-de-chaussée de l'ancienne Mairie.

La préparation de la commémoration du 62^e anniversaire de l'Armistice du 11 novembre 1918 va entrer dans sa phase active, en particulier pour ce qui concerne le déjeuner amical annuel auquel tous les Anciens de 14-18 sont gracieusement invités.

Le Président
Georges Brizou

CHAUFFAGE - PLOMBERIE - COUVERTURE
entreprise PRIEZ
22, 24, RUE D'ESTIENNE D'ORVES
92-FONTENAY-AUX-ROSES
service dépannage rapide
AGRÉÉ G.D.F. **tel. 350-24-40**

PEINTURES
PAPIERS PEINTS et TISSUS
DÉCORATION - RAVALEMENT
r. bourgoin
9 bis, rue des Aulnes (Les Blagis) - 92330 SCEAUX
☎ 702.59.17 24h sur 24

ASSOCIATIONS

Club des Aînés

Le club n'a pas fermé ses portes pendant les vacances et, comme d'habitude, nombreuses sont les personnes qui y ont trouvé une compagnie, un partenaire de jeux, un livre... Les plus dynamiques ont organisé, début septembre, une sortie pédestre dont il est rendu compte ci-après.

C'est avec joie qu'une centaine d'amis vont se retrouver autour d'un méchoui, en forêt d'Orléans, le 23 octobre. Si le soleil est de la partie, promenade pédestre ou cycliste, jeux de boules, pêche, réuniront de nombreux amateurs.

L'organisation de ces sorties est entre les mains d'un spécialiste : Lolo BERGER n'a plus à faire ses preuves ; gageons que son dynamisme va entraîner un nombre croissant d'amis à profiter des possibilités offertes par le club dans diverses activités physiques :

- le mardi, à 14 h 30, dans le parc du CREPS à Châtenay-Malabry ;
- le mercredi à 11 h : yoga au club ;
- le jeudi à 11 h : piscine, rue de l'Yser ;
- le vendredi à 10 h 30 au gymnase de la rue des Imbergères ;
- le vendredi à 15 h : rythmes et mouvements au club.

Pour tous renseignements, s'adresser au club 95, rue Houdan (baraquements) les lundi, mercredi, vendredi, de 14 h 30 à 17 h 30.

Pour mémoire, nous aimerions aussi rappeler, parmi les nombreuses autres activités très appréciées, la chorale, dirigée par Pierre CHEVALIER, dont nous connaissons la valeur et l'entrain ; elle a pris de l'importance tout au long de l'année passée, mais elle manque toujours de voix d'hommes. Tous les choristes sont unanimes pour reconnaître que c'est un moment privilégié de rencontres amicales et joyeuses (tous les mercredis à 16 h).

En outre, tous les lundi, mercredi et vendredi au club, de 14 h 30 à 15 h 30 : rencontres, jeux divers.

Promenade pédestre du 11 septembre

A neuf heures, à la gare de Bourg-la-Reine, rassemblement de quatorze filles et garçons de 60 à 70 ans, pour prendre le départ d'une promenade pédestre qui devait être d'une vingtaine de kilomètres pour les uns et d'une dizaine pour les autres.

Après avoir atteint Vauboyen par le RER et la SNCF, les cinq sportifs sont partis par les chemins creux de la forêt et sont arrivés les

premiers au Musée de la photo à Bièvres, bientôt rejoints par les neuf promeneurs qui avaient emprunté la voie plus directe de la grande route.

La visite du musée terminée, les sportifs reprenaient leur marche, sac au dos. Arrivés au carrefour des Abbés, ils dégustèrent les provisions tirées du sac, bien installés autour d'une table forestière. Ils reprirent la forêt en suivant le sentier de grande randonnée jusqu'au parc de Sceaux et se séparèrent à la rue piétonne.

Les promeneurs, après s'être restaurés au « Bon Coin », à Bièvres, y trouvèrent les forces pour allonger la promenade et traverser le bois de Verrières pour atteindre Sceaux.

Les marcheurs se sont donnés rendez-vous le 23 octobre dans la forêt d'Orléans, où ils entreprendront une nouvelle randonnée, après le méchoui.

Notre champion cycliste à l'honneur

C'est par un beau dimanche ensoleillé, le 21 septembre, que la saison cycliste scéenne s'est terminée par le « Prix du Comité Municipal des Fêtes » organisé par le Vélo-Club Scéen, le « Prix de la Ville de Sceaux », organisé par la section cycliste de l'ASPTT de Paris et par des courses populaires, ouvertes à tous, quel que soit leur âge.

C'est dans deux de ces courses que notre ami Charles « Lolo » BERGER, vaillant septuagénaire, s'est distingué, remportant la médaille d'or de sa catégorie dans l'épreuve des plus de 16 ans de la matinée.

Les 6 et 7 septembre, Lolo BERGER avait déjà participé, avec 250 « Audax », au premier Paris / Bruxelles / Amsterdam : 625 km à une moyenne horaire comprise entre 24 et 32 km/h.

CIAS : Eté-amitié

Durant les vacances, du 15 juillet au 31 août, s'est déroulée à Sceaux une opération « Eté-amitié ».

Le Centre Information Accueil Services (CIAS) a coordonné cette action qui avait pour but de rompre l'isolement des personnes âgées ou handicapées.

Grâce à la participation active de 40 bénévoles, 20 personnes ont pu passer plus paisiblement cette période de vacances, rendue souvent pénible par l'absence de famille, de voisins, la fermeture de nombreux magasins, etc.

Des visites, contacts téléphoniques se sont établis entre bénévoles et personnes isolées ; certaines, plus handicapées, ont pu envisager de rester chez elles grâce à l'intervention de personnes de tous âges ayant accepté de rendre des services tels que courses, accompagnement, promenades...

Une permanence au CIAS (21, rue des Écoles), tout au long de l'été, a servi de pôle central à cette action. Une équipe d'accueil s'y relayait tant pour informer des possibilités particulières à cette période que pour répondre aux demandes de visites amicales ou de services et y donner au mieux satisfaction.

Cet « Eté-amitié » a été source de nouveaux liens entre les Scéens, prêts à mieux se connaître et à passer ensemble un été plus agréable. Souhaitons que la saison prochaine permette encore plus de contacts et de rencontres.

Le Centre Information Accueil Services a ses permanences :

- au 21, rue des Écoles - Tél. 661.65.24, les lundis, mercredis, vendredis de 10 h à 11 h ; les mardis et jeudis de 15 h à 17 h ;
- au Centre socio-culturel des Blagis 2, rue du Docteur-Roux - Tél. 660.51.18, le lundi de 14 h à 16 h.

Comité Scéen pour le Souvenir du Général de Gaulle

Le 9 novembre prochain, il y aura **dix** ans que le général de Gaulle nous a quittés.

Ce **dixième** anniversaire de sa mort sera marqué à Sceaux par le dépôt silencieux d'une gerbe au Monument aux morts de la Mairie à 19 heures précises.

Nous espérons que de nombreux Scéens voudront bien se joindre à nous pour ces quelques instants de recueillement.

Pour le Comité,
Jean-Louis OHEIX

ELECTRICITE GENERALE
INSTALLATION DEPANNAGE

marc BREGERE

98, RUE HOUDAN 92330 SCEAUX

tel. 702.92.34

MIROITERIE 102

ateliers et bureaux

Raymond DJIAN

ANTONY

102, avenue Aristide-Briand

Tél. 666.09.66 - 237.23.10

VITRERIE - DEMI-GROS - DÉTAIL - ENCADREMENTS

ISOBAIE

COMMUNIQUÉS

Révision annuelle des listes électorales

Les demandes d'inscription sont actuellement reçues à la Mairie, jusqu'au 31 décembre 1980 inclus.

Conditions à remplir :

- être de nationalité française ;
- avoir 18 ans avant le 1^{er} mars 1981 ;
- posséder son domicile réel dans la commune, ou y avoir sa résidence réelle et effective de six mois avant le 1^{er} mars 1981, ou y exercer en qualité de fonctionnaire assujéti à résidence obligatoire, ou figurer personnellement pour la cinquième fois, sans interruption, au rôle d'une des contributions directes communales.

Tout électeur ou toute électrice peut également, à sa demande, être inscrit(e) sur la même liste que son conjoint.

Pièces à fournir :

- livret militaire, livret de famille ou fiche d'état civil, carte nationale d'identité, passeport, décret de naturalisation ;
- justification du domicile à Sceaux (quittance de loyer, de gaz et d'électricité, de téléphone, etc.).

Dépôt des demandes :

Se présenter au Secrétariat de la Mairie, au rez-de-chaussée, le lundi de 13 h 30 à 17 h 45, du mardi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 45, le samedi de 8 h 30 à 12 h.

Les demandes doivent être déposées par les intéressés eux-mêmes. Toutefois, il est admis que sont également reçues à la Mairie les requêtes :

- adressées par correspondance, sous pli recommandé, par toute personne qui, pour une cause indépendante de sa volonté, ne peut se présenter en personne (c'est le cas du malade, de l'infirme, du militaire, du Français établi à l'étranger...);
- présentées par un tiers dûment mandaté agissant en l'occurrence aux lieux et place de l'intéressé (procuration sur papier libre indiquant les noms du ou des mandataires et du mandataire).

Pour prouver son identité, toute personne demandant à être inscrite devra joindre à sa requête une fiche d'état civil, ou, s'il s'agit d'un Français établi à l'étranger, un certificat d'immatriculation délivré par le consulat.

Reprise de terrains dans le cimetière communal

Le Maire de Sceaux informe la population qu'en vertu de l'arrêté municipal du 10 septembre 1980, il sera procédé, à partir du 1^{er} janvier 1981, à la reprise des concessions ci-après désignées, qui, à cette date, n'auront pas fait l'objet d'un renouvellement :

- concessions gratuites de cinq ans délivrées avant le 1^{er} janvier 1976 ;
- concessions décennales délivrées avant le 1^{er} janvier 1969 ;
- concessions trentenaires délivrées avant le 1^{er} janvier 1949.

Les monuments et objets funéraires existant sur ces sépultures resteront à la disposition des familles pendant un an et un jour.

Attribution d'une allocation en espèces pour le paiement de factures de gaz aux familles à revenus modestes

Le Conseil général des Hauts-de-Seine octroie une allocation en espèces pour le paiement de factures de gaz aux familles ayant au moins deux enfants à charge.

Cette allocation correspond à la valeur de 75 m³ de gaz (tarif EDF) par an et par enfant à charge. L'allocation sera attribuée à toutes les familles non imposables sur le revenu.

Les personnes intéressées sont invitées à faire leur demande, avant le 31 décembre 1980, au Service d'Aide Sociale, Secrétariat de la Mairie - rez-de-chaussée.

Pièces à fournir :

- avis de non-imposition ;
- livret de famille ;
- quittance de loyer ;
- talon de versement des allocations familiales du quatrième trimestre 1979 ;
- certificat de scolarité ou d'apprentissage pour les enfants âgés de plus de 16 ans ;
- éventuellement, carte d'invalidité pour les enfants handicapés.

Service national - Recensement

Les jeunes gens qui auront 18 ans au cours du quatrième trimestre 1980 doivent se faire recenser avant le 31 octobre 1980.

Les intéressés (ou leur représentant légal : père, mère, tuteur) se présenteront à la Mairie, munis des pièces permettant d'établir leur état civil (livret de famille, fiche d'état civil...).

Centre d'Information et d'Orientation

Vous voulez une information sur :

- les filières scolaires ;
- les débouchés scolaires et professionnels ;
- les professions.

Vous voulez un conseil sur l'orientation des élèves, leurs motivations ou leurs difficultés scolaires.

Un service public dépendant du Ministère de l'Éducation est à votre disposition : le Centre d'Information et d'Orientation de Sceaux, qui couvre un secteur comprenant : Sceaux, Antony, Bourg-la-Reine, Fontenay-aux-Roses.

Il intervient dans les établissements scolaires et universitaires, par l'intermédiaire de ses conseillers d'orientation en collaboration avec les enseignants ; il a pour mission de conseiller, d'informer et de guider les élèves.

Il dispose d'un fonds documentaire permettant une information sur l'organisation scolaire, les moyens de formation et de promotion, les filières professionnelles, les loisirs...

Il délivre les avis d'orientation et les certificats médicaux (visite médicale gratuite) nécessaires pour signer les contrats d'apprentissage.

Il assure une permanence à la faculté de Droit à Sceaux.

Le CIO est ouvert au public qui pourra consulter la documentation et demander s'il le désire un entretien avec un conseiller d'orientation du centre. Il dispose d'une salle d'auto-documentation.

Horaires d'ouverture : tous les jours de 9 h à 17 h ; le samedi de 9 h à 12 h ; permanences pendant les petites vacances scolaires.

Adresse : 95, rue Houdan (Baraquements), 92330 SCEAUX - Tél. 660.48.21.

PERMANENCES DE M. JEAN FONTENEAU DÉPUTÉ

A la Mairie de 16 à 18 heures

Samedi 25 octobre
Samedi 22 novembre
Samedi 27 décembre

POMPES FUNEBRES GENERALES



71, rue Houdan - Sceaux - Tél. 661.03.04

ambulances

☎ 631.69.22

Santé - Confort - Service

Vente et location de cannes et béquilles • Matériel médical

NUIT et JOUR

Service municipal - Toutes distances

175, rue de la Porte de Trivaux 92140 CLAMART

petites annonces

La Ville de Sceaux recrute un agent de police municipal. Adresser candidature manuscrite et C.V. détaillé à Monsieur le Maire de Sceaux, Hôtel de Ville, 92330 SCEAUX.

L'Office Public d'HLM de la Ville de Sceaux recrute une employée du service comptabilité, expérience ou formation professionnelle souhaitée, possibilité de mi-temps. Adresser candidature et C.V. à Monsieur le Président de l'OPHLM de Sceaux, 15, avenue de Verdun, 92330 SCEAUX.

OFFRES D'EMPLOI

Cherche personne pour garder bébé à partir du courant du mois de janvier 1981. Toute la journée du lundi au vendredi. Tél. 702.45.74.

Recherche dame pour s'occuper de 2 petites filles de 8 et 3 ans, du ménage et des repas, 35 h par semaine. Tél. 661.26.12.

Particulier recherche 1 personne pour entretien petit jardin 2 demi-journées par mois. Tél. 661.02.49.

Recherche femme de ménage de 8 h 30 à 11 h du lundi au vendredi, quartier gare de Robinson. Tél. 350.17.43.

DEMANDES D'EMPLOI

Personne ferait repassage à domicile. Tél. 702.63.37.

Jeune femme diplômée de la Chambre de commerce franco-allemande, maîtrise d'allemand, expériences pédagogiques, cherche poste enseignant pour jeunes ou adultes. Donnerait aussi leçons particulières. Tél. 665.04.43.

COURS PARTICULIERS

Etudiant au Centre d'Etudes Ibériques et Latino-

Américaines, diplômé de la Chambre de commerce espagnole, donnerait cours d'espagnol tous niveaux. Tél. 350.48.08.

Donnerait cours de guitare classique et cours de solfège tous niveaux. Tél. 702.22.18.

IMMOBILIER

Couple retraités cherche à louer à partir de janvier 1981 à Sceaux, Châtenay-Malabry, Fontenay-aux-Roses, Bourg-la-Reine et environs, 2 pièces, cuisine, loyer modéré, ou à échanger Paris 9^e arrondissement grand 3 pièces, cuisine, douche, WC, cabinet toilette, débarras, chauffage central, soleil (5^e étage sans ascenseur) 1 000 F par mois chauffage central compris contre 2 pièces Sceaux et environs, loyer modéré. Tél. 660.75.18 jusqu'à 9 h 30 et à partir de 19 h 30.

Particulier achèterait 3/4 pièces, 80 à 90 m² sur Sceaux ou Châtenay-Malabry de préférence avec terrasse ou grand balcon. Neuf ou à rénover. Tél. 660.75.18 jusqu'à 9 h 30 ou après 19 h 30.

J.H. recherche studio à louer dans rue calme à Sceaux. Tél. 660.85.32.

Cherche à louer studio ou 2 pièces à Sceaux. Tél. 660.47.11.

Particulier cherche à acheter pavillon minimum 4 chambres + grand séjour à Sceaux. Tél. 660.15.52. Agences s'abstenir.

Particulier recherche en location 2/3 pièces sur Sceaux ou alentours, même sous quelques mois. Faire offre aux heures de bureau au 665.13.88 ou domicile 660.53.54.

Particulier recherche en location 3 ou 4 pièces, toutes banlieues. Faire offre le soir à partir de 19 h. Tél. 702.39.85.

VENTES

A vendre compact radio-téléviseur, magnéto-cassette; marque JVC 3060; nombreuses possibilités; forfait état. Prix: 1 700 F. Téléphoner à 350.08.11.

A vendre piano Gaveau: quart queue, bon état, en palissandre, touches ivoire, longueur 1,70 m. Prix 15 000 F. Tél. 702.40.13.

A vendre deux petits lits jumeaux Louis XV capitonnés (ensemble ou séparément); un matériel de reliure. Tél. 661.25.41.

A vendre joli bracelet or, souple, plat, largeur 2,5 cm, poids 50 g, travaillé façon ancien. Tél. 350.28.97 après 19 h.

A vendre manteau à étreindre en peau retournée, taille 44. Prix à débattre. Tél. 660.47.11.

A vendre Babyllis Super 1000, état neuf. Prix: 120 F; Epilacire Calor état neuf. Prix: 125 F. Tél. M. PETITEAU au 346.36.19.

A vendre vélo dame randonnée, état neuf, taille moyenne, dérailleur Campagnolo. Prix: 800 F à débattre. Tél. 702.93.54.

A vendre orgue Farfisa, un clavier boîte à rythme, état neuf. Prix à débattre. Tél. 010.30.31.

DIVERS

Recherche jeune chat noir et blanc perdu depuis le début octobre. Tél. 702.93.54.

Une famille de Brühl, avec trois enfants, cherche une jeune fille au pair, pour une année, à partir d'octobre 1980. S'adresser au CSAI (Centre Scéen des Amitiés Internationales) 9, rue du Docteur-Berger (Petit-Château - Bibliothèque).



office régional de l'habitat

AGENT IMMOBILIER FNAIM

153, av. du Gal-Leclerc - 92340 BOURG-LA-REINE ☎ 660.44.66

VENTES
LOCATIONS
CONSTRUCTIONS NEUVES



BOURG-LA-REINE

Dans une pte résidence ravalée, très soignée, avec jdns calmes bordant pavillons, séj. dble, balcon orienté est, cuis., 1 ch., s. de bns, placards, ch. centr. collectif., rad., park. facile: 297 000 F.

BOURG-LA-REINE

Situation privilégiée, pte rue calme entre Parc de Sceaux et Métro Bourg-la-Reine, pt imm. récent sur parc où donne 1 gd liv. dble orienté sud avec gd balcon, calme, 3 ch., s. de bns, entrée, cuis, chauff. centr. collectif par rad., parquet chêne: 710 000 F.

FONTENAY-AUX-ROSES

Gd liv. dble, balc. sud, entrée + dégagement, 2 ch., cuis., s. de bns, plac. ch. centr. rad., parquets chêne, bel imm. récent pierre de taille, jdns, park. inclus: 475 000 F.

BOURG-LA-REINE MÉTRO

Quartier calme de pav. construction en meulière et brique crépée, gd séj. dble, belle cuis. Hall 1^{er} ét.: 3 gdes ch., vaste s. de bns claire, ss-sol total, garage, ch. centr. gaz. Agréable jdin: 850 000 F.

PARC DE SCEAUX

Sur une allée calme, 5^e Métro pav. crépi clair, lumineuse entrée marbre, séj. dble est-ouest, cheminée, cuis. équipée. 1^{er} ét.: 3 ch. dont 2 gdes, s. de bns claire, c. toil. + 1 ch. de service avec sanitaire, ss-sol, chauff. mazout, garage 2 voit., agréable jdin bien environné: 950 000 F.

MÉTRO CROIX DE BERNY

Très beau séj. avec loggia sud-ouest, entrée, 2 ch. est, loggia, gde cuis. + repas, s. de bns, ch. centr. rad. Imm. récent pierre, asc., jdns, park. facile E 340 000 F.

SCEAUX CENTRE

Rue calme, imm. récent pierre de taille, asc., gd séj., balcon ouest sur jdns, entrée, vestiaire + dressing, 1 ch., s. de bns claire, gde cuis., ch. centr. rad. Garage inclus: 485 000 F.

L'HAY-LES-ROSES

Près de la Roseraie, pte résid. ravalée, calme ds jdns soignés. Beau séj. dble, balc. sud, vue sur pavillons, entrée + couloir, cuis., 2 ch., s. de bns, plac., ch. centr. rad.: 310 000 F.

MÉTRO CROIX DE BERNY

Belle maison meulière, magnifique décoration, liv. 45 m² avec terrasse ouvrant sur gd jdin. Hall, 5 ch., s. de bns + s. d'eau, cuis., ch. centr. gaz, ss-sol. Pte rue calme: 950 000 F. A VOIR.

SCEAUX LE PARC

Belle propriété « Modern Style » avec 1 000 m², jdin paysagé bordant le parc de Sceaux, liv. dble, terrasse, 4 ch., gde terrasse sud, 2 bns + grenier, vaste ss-sol, garage: 2 350 000 F.

Ets BESOMBES

votre concessionnaire RENAULT

présentation de la gamme 1981 et des nouveaux modèles

FUEGO - RENAULT 18 DIESEL - R 20 TX

« RENAULT : DES VÉHICULES ÉCONOMES DE NAISSANCE »

2, rue de Fontenay - Sceaux - Tél. 661.05.50

(près de la rue piétonnière)

VÉHICULES D'OCCASION GARANTIE OR - SERVICE APRÈS-VENTE
BOUTIQUE D'ACCESSOIRES - LOCATION SANS CHAUFFEUR

service de garde des médecins et pharmaciens

DATES	MÉDECINS	PHARMACIENS
OCTOBRE		
Dimanche 19.....	Dr PÉRIÉ 31, rue des Pépinières 702.65.48	Mme PHAN-DUYEN 43, rue des Coudrais 702.40.44
Dimanche 26.....	Dr RAIX 4, rue Eugène-Maison 661.16.05	Mme THIÉBAUT 7, av. des Quatre-Chemins..... 661.16.12
NOVEMBRE		
Samedi 1 ^{er}	Dr RENAULT 112 bis, rue Houdan 661.19.93	M. VARIN 45, rue Houdan 661.00.91
Dimanche 2.....	Dr SILBERT 5, boulevard Colbert..... 661.07.82	M. VARIN 45, rue Houdan 661.00.91
Dimanche 9.....	Dr THÉODORIADIS 112 bis, rue Houdan 661.19.93	M. LEBLANC 51, rue de Bagneux..... 661.10.59
Mardi 11.....	Dr VERDON 31, rue des Pépinières 702.65.48	Mme PIQUET-KUNTZ 144 bis, av. du Gal-Leclerc 350.03.00
Dimanche 16.....	Dr BENOUAISCH 138, av. du Gal-Leclerc 660.74.87	Mme GAILLOT 127, rue Houdan 702.77.97
Dimanche 23.....	Dr BESNARD 74, rue du Lycée 661.02.45	Mme LAVERDET 106, rue Houdan 661.00.62
Dimanche 30.....	Dr BLANC 81, rue Houdan 661.17.28	Mme PHAN-DUYEN 43, rue des Coudrais 702.40.44

En cas d'urgence

POLICE-SECOURS	17 350.27.02 350.27.03
POMPIERS	18 702.09.38
CENTRE ANTI-POISONS	205.63.29
SERVICE D'URGENCE MÉDICAL (en cas d'indisponibilité de votre médecin habituel) - Médecins urgences - AMU 92 .. 701.09.09 (c'est en principe un médecin de Sceaux qui se déplacera) - S.O.S. - Médecin	603.74.44
SERVICE D'URGENCE DENTAIRE	776.25.42 (les dimanches et jours fériés de 9 à 12 heures)
AMBULANCES NUIT ET JOUR	631.69.22 (Service municipal)
GAZ (Service d'urgence)	660.87.82
ÉLECTRICITÉ (Service d'urgence)	677.47.00
TAXI : - Bourg-la-Reine	661.00.00
- Montrouge	656.94.00
S.N.C.F. (Renseignements)	261.50.50

Le Docteur Y. BESNARD vous fait part du transfert de son cabinet au 74, rue du Lycée à Sceaux Tél. 661.02.45, à partir du 3 novembre 1980.

**entreprise
générale
d'électricité**



**INSTALLATIONS ET DÉPANNAGES
PAR UNE ÉQUIPE DE TECHNICIENS A VOTRE DISPOSITION**

R. SERVIGNAT & Cie

12, RUE DES ÉCOLES - 92330 SCEAUX - ☎ 350.17.29 +
S.A. au Capital de 300.000 F - QUALIFELEC IV 742

toutes assurances

CABINET ROBERT

INCENDIE • ACCIDENTS • RISQUES DIVERS • VIE • ASSURANCES RECOURS

151, RUE HOUDAN - 92330 SCEAUX - Tél. 660.17.45 +

MENUISERIE ~ ÉBÉNISTERIE ~ BOIS DÉTAIL



Restauration de meubles anciens

Aménagement et
transformation d'appartements,
de locaux industriels et publics

☎ 661-01-25

Ets CHATEAU

86, rue Houdan (rue piétonne) 92330 SCEAUX
accès véhicules : 11, rue Michel Charaire

**POUR PAYER
MOINS D'IMPOTS...**

une solution : « **SICAV 5000** »

CRÉDIT LYONNAIS 

A SCEAUX 3 agences à votre disposition

du mardi au samedi

149 bis, rue Houdan ☎ 660.54.71
92, rue Houdan ☎ 660.82.13
49, rue de Bagneux ☎ 702.76.01

à Sceaux, du 1^{er} au 30 novembre

4 - 21 h, au Centre d'Action Culturelle « Les Gémeaux » : 49, avenue Georges-Clemenceau : « Maman a cent ans », film de C. Saura.

5 - 14 h 30, au Centre d'Action Culturelle « Les Gémeaux » : « Le roi et l'oiseau », film de Paul Grimault.

5 - 19 h, au Centre d'Action Culturelle « Les Gémeaux » : « Le prête-nom », film de Martin Ritt.

7 - 15 h, à Fontenay-aux-Roses, 3 bis, rue du Docteur-Soubise : leçon d'ouverture solennelle du Collège Universitaire Fontenaisien par Alfred Kastler : « Quand l'Europe change de visage : de l'Alsace de ma jeunesse à celle d'aujourd'hui ».

7 - 21 h, au Centre d'Action Culturelle « Les Gémeaux » : « Le roi et l'oiseau », film de Paul Grimault.

8 - 21 h, au Centre d'Action Culturelle « Les Gémeaux » : spectacle de danse donné par la Compagnie américaine Andy de Groat.

12 - 14 h 30, au Centre d'Action Culturelle « Les Gémeaux » : « La vieille dame indigne », film de René Allio.

12 - 19 h, au Centre d'Action Culturelle « Les Gémeaux » : « Adoption », film de M. Metzarus.

12 - 21 h, au Centre d'Action Culturelle « Les Gémeaux » : « Simone Barbès », film de M. C. Treilou.

13 - 11 h, à l'antenne de Bourg-la-Reine du Collège Universitaire Fontenaisien, 9, avenue Carnot : « Où en sont les droits de l'homme ? », par Edgar Faure, de l'Académie Française, Président de l'Institut international des droits de l'homme.

13 - 21 h, au Centre d'Action Culturelle « Les Gémeaux » : « Chers voisins », film de K. Kovacs.

14 - 21 h, au Centre d'Action Culturelle « Les Gémeaux » : « Le petit Marcel », film de J. Fansten.

15 - 17 h 30 et 20 h 45, au Centre d'Action Culturelle « Les Gémeaux » : concert donné par l'orchestre de chambre de Saint-Denis dans le cadre des « Samedis musicaux de Sceaux ».

16 - 17 h 15, à l'ancienne Mairie (68, rue Houdan) : trio Mozart (piano, violon, violoncelle) : œuvre de Mozart, Martinu et Brahms ; concert organisé par les Amis du Conservatoire de Sceaux/Bourg-la-Reine.

18 - 19 h, au Centre d'Action Culturelle « Les Gémeaux » : « La coupe à dix francs », film de P. Condroyer.

18 - 21 h, au Centre d'Action Culturelle « Les Gémeaux » : « Quand Joseph revient », film de K. Kovacs.

19 - 14 h 30, au Centre d'Action Culturelle « Les Gémeaux » : « Aventure dans la baie d'or », film de B. Pojar.

19 - 20 h, à l'ancienne Mairie : buffet campagnard suivi d'une conférence de M. Louis Leprince-Ringuet : « Quelle instruction et quelle éducation pour une meilleure éducation des jeunes à la vie des adultes ». Renseignements et inscriptions à Sceaux-Accueil - Tél. 350.78.69.

19 - 21 h, au Centre d'Action Culturelle « Les Gémeaux » : « A propos de Nice », « L'Atalante », films de Jean Vigo.

19 - 21 h, à la Maison des Jeunes et de la Culture : rencontre avec Louis Guillemot (de retour de Calcutta), organisée par l'équipe de Sceaux de « Frères des Hommes ».

20 - 15 h, à l'ancienne Mairie : « Les Français de 1940 », conférence de M. Henri Amouroux, membre de l'Institut, organisée par le Collège Universitaire Fontenaisien (antenne de Sceaux).

21 - 19 h, au Centre d'Action Culturelle « Les Gémeaux » : « Les rendez-vous de la composition chorégraphique », spectacle de danse contemporaine.

21 - 20 h 30, en l'Église Saint-Gilles de Bourg-la-Reine : soli, chorale et orchestre du Conservatoire de Sceaux/Bourg-la-Reine, avec le concours de la chorale « Carillon d'Antony » : « Missa solemnis K337 » de Mozart.

22 - 14 h 30 et 23 h, au Centre d'Action Culturelle « Les Gémeaux », théâtre : « Cendrars au cœur du bout du monde », par la compagnie l'Athantor.

27 - 14 h 30, au Centre d'Action Culturelle « Les Gémeaux », théâtre : « Cendrars au cœur du bout du monde », par la compagnie l'Athantor.

27 - 15 h, à Bourg-la-Reine, 9, avenue Carnot : « Le fantastique dans l'art » par Hélène Aufret, maître-assistant à l'Université de Paris III, projection organisée par le Collège Universitaire Fontenaisien.

27/28 - Au Centre socioculturel des Blagis (2, rue du Docteur-Roux) : Bourse aux jouets.

28 - 21 h, au Centre d'Action Culturelle « Les Gémeaux », théâtre : « Apollinaire, le mal-aimé », par la compagnie l'Athantor.

29 - Au Centre socioculturel des Blagis : vente de jouets (toute la journée).

30 - de 9 h à 12 h, au Centre socio-culturel des Blagis : vente de jouets.

Exposition

Du 13 au 30 novembre, à la Maison des Jeunes et de la Culture : exposition de peinture expressionniste par Mlle Kira Christinel Popescu.

PLUS SOBRE QU'UN ZÉBU : 5,1 l à 90 km/h.



138 km/h



104 Z PEUGEOT / 27 200 F*
L'instinct de l'économie

* Clés en main. Tarif au 30 juin 1980. Modèle 81

C'est une question de conception. Prenez la Z. Côté sobriété : elle a le sens de l'économie.

Elle ne consomme que 5,1 l à 90 km/h, 6,8 l à 120 km/h, et ces 6,8 l lui suffisent aussi en ville (normes U.T.A.C.).

Côté performances, elle atteint une vitesse de 138 km/h grâce à son moteur de 1124 cm³ pour seulement 4 CV fiscaux.

Côté nervosité, elle a du ressort. La Z parcourt 1000 m départ-arrêt en 37,8".

SIREINE AUTOMOBILE
(R.N. 20) - 12, AV. DU GÉNÉRAL-LECLERC
92340 BOURG-LA-REINE ■ TÉL. 664.15.03